



Vendredi
18 août

Samedi
19 août

Dimanche
20 août

Lundi
21 août



- Le Comité des Fêtes
- Echaudois Musique des Bouchons
- La Banda Académica Bouchons
- La Vila Acrobàtica Bouchons

FÊTE DE LA SAINT-JULIEN

P9

VIE COMMUNALE
Appel du 18 juin
Fête de la St-Julien
RD4 : fin des travaux
P8

CULTURE
Expositions :
MAMAB
Fernand Léger
P17

ECONOMIE, TOURISME
Communication : Office de
Tourisme
Campagne : Un été à Biot
P30



Chères Biotoises, chers Biotois,

En ces mois d'été, notre village, avec la campagne de communication « Un été à BIOT » exprime sa volonté de très bien accueillir les visiteurs de passage en rassemblant les énergies de l'Office du Tourisme, des artisans, des artistes et commerçants, ainsi que des habitants actifs au sein du groupe « Patrimoine ». Ils ont eu à cœur de se rassembler et de promouvoir ensemble notre village. Avec eux tous, nous réussissons cette phase essentielle de l'année. Nous leur devons donc, tous ensemble, un grand merci.

Mais en ces jours si particuliers nous devons aborder d'autres sujets liés aux risques naturels que court notre commune. Je veux parler bien entendu des inondations et des feux de forêts.

Sur le premier point nous avons encore avancé, en juin, d'un pas essentiel. Après avoir remis au gabarit le Vallon des Prés Saint Pierre, débloqué la sortie du vallon des combes sur le golf, nous venons d'attribuer, après 4 ans de préparation et de procédures, le marché des bassins de rétention de ce vallon (plus de 1.300.000 € H.T. de travaux). Les travaux sont prévus pour commencer en août. Reste maintenant à accélérer autant que possible le même traitement sur le Vallon des Horts et celui des Prés, ce qui progresse, et à calibrer définitivement les deux vallons des Horts et des Combes. Lourde tâche prioritaire, mais enthousiasmante lorsque les résultats sont là.

Sur le second point, celui de la lutte contre les risques incendie, nous sommes confrontés à une situation ubuesque : l'État a publié un Plan de Prévention contre les Risques Incendies de Forêt qui ne protège pas, mais interdit d'augmenter les risques. Or ce que nous voulons, c'est **d'abord protéger les personnes et les biens** éventuellement menacés. Votre conseil municipal est donc obligé de s'opposer à cette démarche, alors même que nous devrions être tous rassemblés, avec les services du département et de l'état, pour mieux protéger chacun.

Le compte rendu du dernier conseil municipal traite de cette question, vous le trouverez en pages intérieures, et nous vous proposons **pour faire valoir votre point de vue aux services concernés et en premier lieu à la préfecture, d'adresser à Monsieur le Sous-préfet de Grasse une lettre-pétition que vous trouverez également dans ce numéro de Biot Infos.**

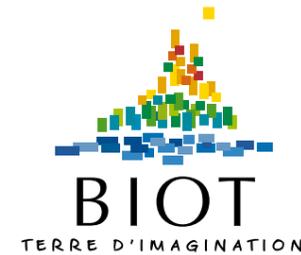
Une fois n'est pas coutume, c'est aussi à vous de participer activement à ce travail de persuasion. Vos élus, engagés dans ce combat pour aboutir à une véritable protection de tous, comptent sur vous.

Bonne vacances à tous ceux qui ont la chance d'en prendre et de toutes façons, bon été à toutes et tous.

François-Xavier BOUCAND
Votre Maire

Nota bene : Avez-vous vu les nouveaux documents d'information et les « parcours » de visite proposés par l'Office de Tourisme pour découvrir patrimoine et artisans d'art ? Cela en vaut la peine.

SOMMAIRE



P9 FÊTE DE LA SAINT-JULIEN



BIOT infos
MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction
François-Xavier Boucand, Maire

Conception-rédaction
Service communication
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
OPS2 / Service Communication

Impression
Graphic service

Photos
Service communication de Biot
N°ISSN : 1250-7415

Remerciements
Comité de relecture
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Compte rendu du conseil municipal du 28 juin 2006	4
Appel du 18 juin : journée nationale commémorative	8
Saint-Julien : 4 jours de fêtes au village ! / Amicale biotoise des traditions	9
Horaires d'été / Amicale des traditions / Retina	9
Police municipale / EDF-Gaz de France distribution	10
RD4 : fin des travaux	11

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Une famille biotoise / l'Inria accueille son nouveau PDG	11
Un départ à la retraite bien mérité / Papis traffic	12

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Croix Rouge / CCAS : améliorer la qualité de service au public	13
Adapt in France / Accueil des Villes Françaises	14

CULTURE, ART, ARTISANAT

Culture en place	15
50 ans de la verrerie / Big Band / Visiteurs du soir	16
Expositions MAMAB / Exposition Photo-Club	17
Espace multimédia / Bibliothèques	18
Soirées à l'Espace des arts / Gala de danse / Calendrier de l'Avent	19
Concerts de midi de Sophia / Exposition de céramiques F.Léger	20

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Musée de Biot «Cézanne en provence»	21
A la découverte du patrimoine religieux de Biot	21
De quelques moulins et béals biotois	22

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Centre multi accueil de la petite enfance à Saint-Philippe	24
Nouvelles inscriptions dans les écoles	26
Service animation enfance / Kermesse au CLSH / Le petit atelier	26
CLSH : la sécurité dans les locaux / les canailles à l'anglaise	27

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Transport scolaire / Nettoyage de printemps	28
Résultats concours maisons fleuries	28

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Soirée blanche / Bal des pompiers	29
Jumelage et marché italien / fête des associations	29

ECONOMIE, TOURISME

Office de tourisme	30
Campagne de communication estivale des commerçants et artisans	31
Rencontre avec un collectionneur d'art, André Brothier	32

SPORTS

Vis ta mine / Dojo municipal	33
Le tennis dans nos écoles biotoises / Biot athlétique club	34
Dojo / Fitness	35
Danse et mouvements / Tir club / Boule Amicale Biotoise	36

ETAT-CIVIL

Vos démarches administratives	37
-------------------------------	----

CARNET

	38
--	----

INFOS PRATIQUES

Menus	39
Nouveau / Petites annonces / Numéros utiles	40

AGENDA, BLOC NOTES

	42
--	----

CONSEIL MUNICIPAL

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2006

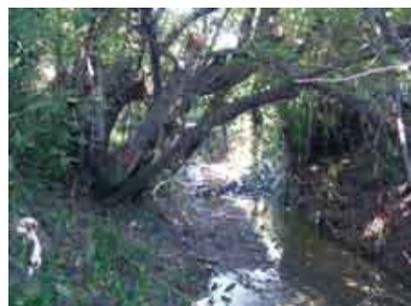
■ Désignation de nouveaux délégués au CCAS, à la Caisse des Ecoles et à la Commission des Finances.

M. Marc Belvaux, membre du CCAS et de la Caisse des Ecoles et M. Serge Robillard, membre de la commission des finances, ne peuvent plus, compte tenu de leurs obligations professionnelles, assurer régulièrement leur participation au sein de ces instances.

Au CCAS, ont été élus, Mme Jacqueline Coetsier au poste de titulaire et M Gérard Corboli comme suppléant. A la Caisse des Ecoles, Jacqueline Coetsier remplacera Marc Belvaux.

Mme Dominique Enselme a été élue à la commission des finances.

■ Début des travaux du bassin de retenue des eaux pluviales du vallon des Combes



Dans le cadre de la lutte contre les crues, diverses entreprises ont été consultées pour la réalisation des travaux du bassin de rétention. La commission d'appel d'offre a attribué :

- le terrassement, génie civil, vrd, à l'entreprise Razel/Gagneraud pour un montant de 1.251.044,86 euros H.T..
- l'aménagement paysager, à l'entreprise ISS Espaces Verts pour un montant de 51.307,25 euros H.T..

Ces travaux sont subventionnés à raison de 72,8 % par la Région, le Conseil Général et la Casa.

Le Maire a été autorisé à solliciter une subvention d'état, au titre de la loi Barnier, qui pourrait permettre d'atteindre 80 % de subvention. **Les travaux commenceront par le déplacement de l'arrêt de bus et la préparation du terrain en Août et dureront entre 4 et 6 mois, en fonction des intempéries.**

Madame Maury s'est abstenue sur cette délibération adoptée par tous les autres conseillers.



■ Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt

Les biotois se mobilisent contre l'application, en l'état, du projet de PPRIF et nombreux sont venus assister au Conseil qui a clairement exprimé sa position et a répondu à leurs questions lors d'une suspension de séance.

Le PPRIF, définissant des zones à risque et une réglementation très stricte pour leurs habitations, a été « parachuté » par l'état sans concertation. Beaucoup de propriétaires se sentent spoliés car certains terrains sont devenus, du jour au lendemain, inconstructibles et d'autres pourraient le devenir si un incendie venait à détruire les habitations s'y trouvant.

Mais, l'état n'a donné aucune directive pour aider à sortir des zones rouges. Le maire a donc averti le Préfet de l'impossibilité d'appliquer de façon abrupte un tel règlement.

Le Conseil exige que ce document privilégie la Protection des personnes et des biens alors qu'il est principalement, actuellement, un outil d'interdiction. A ce titre, ce plan, qui devrait nous faire prendre conscience des risques et nous aider à protéger les personnes, est un instrument erroné et très incomplet.

Le Conseil agit donc pour conduire les autorités de l'état à définir les moyens de protéger complètement les personnes et les biens contre l'incendie (eau, accès, entretien des lieux menacés,...) et donc permettre de sortir des zones du classement actuel des terrains.

Dans l'attente de la mise au point de cette question, les avis négatifs des pompiers sont inévitablement pris en compte lors des décisions d'urbanisme, ce qui conduit soit à des refus soit à des sursis à statuer en attendant que les travaux nécessaires soient définis par les pompiers et réalisés par les propriétaires.

Les communes de la CASA ont le même problème et une action concertée, actuellement inexistante au niveau communautaire, pourrait être fructueuse.

Il a, enfin, été retenu l'idée de faire passer une pétition dans le Biot Infos pour appuyer toutes les démarches en cours pour une révision du PPRIF. (lettre téléchargeable sur le site internet de la ville : www.biot.fr)

■ Servitude de passage et entretien d'un hydrant dans le cadre du PPRIF.



C'est cette question qui a conduit au débat sur le PPRIF mentionné ci-dessus. Des particuliers ont posé eux-mêmes, sur leurs fonds propres, un hydrant normalisé afin d'obtenir leur permis de construire. D'après les pompiers, cet hydrant ne peut pas être pris en compte ni pour eux ni pour les terrains alentours car il a été posé par un propriétaire privé ce qui ne garantit pas, dans le temps, le maintien en bon état de fonctionnement de cet équipement.

Le conseil, en accord avec le propriétaire, a donc adopté, à l'unanimité moins

Biot, le

Monsieur le Préfet,

Je vous adresse ce courrier pour vous dire toute ma détermination face au projet du Plan de Prévention contre le Risque Incendie de Forêt que les services de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt ont élaboré pour la commune de BIOT.

Ce projet de PPRIF a été transmis par vos soins à la mairie de BIOT en demandant qu'à titre de mesure conservatoire toute demande d'occupation du sol s'y réfère en faisant application des dispositions de l'article R 111.2 du code de l'urbanisme. Or ce document est truffé d'erreurs et considère que de nombreux habitants de BIOT sont sous la menace du risque incendie sans énoncer clairement, en fonction des différents lieux de la commune, les moyens précis à mettre en œuvre pour les protéger.

Par contre, les services de l'Etat croient avoir fait leur devoir en procédant par « interdictions » en classifiant les terrains de façon abrupte et souvent incompréhensible au moyen d'un plan de zonage qui doit être largement revu à la lumière des corrections à apporter aux données prises en compte et aux équipements de protection à réaliser.

Je suis en particulier déterminé à :

- exiger que soient réparées toutes les erreurs que contient ce document, en particulier à cause de données anciennes et aujourd'hui dépassées (voies nouvelles, habitations absentes dans certains quartiers, tracés de lotissements absents, ...etc.),
- obtenir que ce document devienne un vrai plan de PROTECTION contre les risques et donc que soient définis, par un travail conjoint entre les services de l'état et ceux de la commune de BIOT, les équipements à mettre en œuvre dans mon quartier pour que ma famille et mes biens soient très clairement protégés contre le risque incendie,
- faire en sorte que, en conséquence, le classement des terrains situés sur la commune de BIOT soit intégralement revu et compréhensible par tous.

Je vous remercie de votre contribution pour rendre cette démarche de protection claire et efficace.

Il y va de la sécurité de tous.

Signature

Nom :

Prénom :

Adresse :

✂.....

quatre abstentions (V. Monod, J. Sartor, C. Tekielski et Y. Duranthon, sortis) l'établissement d'une servitude de passage et d'entretien de l'hydrant au profit de la commune afin qu'il soit reconnu par les pompiers et puisse être utilisé par tous les riverains situés à 150 mètres maximum. A partir de cette question V. Monod, C. Tekielski et J. Sartor ne sont plus revenus en séance.

■ Calendrier de l'Avent 2006.

Le coût prévisionnel est de 30 000 euros et le conseil a autorisé les recherches de subventions auprès du Conseil Régional et du Conseil Général.

■ Adoption, à l'unanimité, de la capacité d'accueil modulable dans les structures de la petite enfance.

Avec l'ouverture du centre multi-accueil l'Orange Bleue à Saint Philippe, il

convient de gérer au mieux l'espace disponible et de choisir un mode d'organisation qui optimise le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales.

La formule dite de «l'accueil modulable» permettra de recevoir plus d'enfants avec un service de qualité égale. Ainsi le centre de l'Orange Bleue accueillera, selon les moments de 42 à 52 enfants.

■ Modification du règlement intérieur des structures de la petite enfance.

Le nouveau règlement intérieur, rédigé afin de tenir compte du nouveau centre multi-accueil « L'Orange Bleue », a été adopté à l'unanimité.

■ Tarification des prestations du centre multi accueil.

Elle tient compte des revenus et pour ce faire, les conseillers ont voté

le montant mensuel plancher des revenus pris en compte, 546,66 euros et plafond 5833,33 euros.



■ Ressources humaines.

Outre les modifications de poste nécessaires à l'évolution des carrières des agents, le conseil a voté, à l'unanimité, la création d'un poste d'agent du patrimoine qui correspond à la pérennisation du poste d'aide en bibliothèque, occupé par un agent sous contrat emploi consolidé depuis juillet 2001.

Monsieur Claude SERRA
Sous-préfet
SOUS PREFECTURE
3, Avenue Général de Gaulle
B.P. n° 43179
06131 - GRASSE Cédex



Monsieur Claude SERRA
Sous-préfet
SOUS PREFECTURE
3, Avenue Général de Gaulle
B.P. n° 43179
06131 - GRASSE Cédex



■ **Augmentation des valeurs mensuelles du régime indemnitaire** de 11,43 % pour les primes de base à 0,74 % pour les plus importantes. Le conseil a également procédé à l'attribution du régime indemnitaire aux enseignants artistiques et à la reconnaissance des diplômes professionnels des agents qui en disposent dans le métier qu'ils exercent.

■ **Conférence « La Brague, patrimoine et ressources »** dans le cadre de la fête du patrimoine.



Le conseil a accepté, à l'unanimité, la rémunération de l'intervenant chargée de cette conférence.

■ **Changement de rythme scolaire dans les écoles maternelles et primaires.**

En janvier 2006, une consultation portant sur le passage ou non à la semaine de 4 jours a été lancée par les associations de parents d'élèves de toutes les écoles. Après divers débats, le vote officiel qui a eu lieu, en juin dans les conseils d'écoles, s'avère favorable au principe de la semaine de 4 jours.

A l'exception de M. G. Anastile qui s'est abstenu, le conseil, prenant en compte l'évolution de la société et en particulier les difficultés liées aux enfants dont les parents sont séparés, a émis un avis favorable à ce changement, avis qui sera transmis à l'inspecteur d'Académie en charge

d'étudier cette demande. L'application de l'éventuelle décision de ce dernier ne serait effective qu'en septembre 2007.

■ **Sorties pédagogiques et séjours pendant les vacances scolaires.**

Le centre de loisirs organise des activités périscolaires les mercredis et pendant les vacances de courte durée.

Le budget prévisionnel des sorties est de 2.500 euros pour les 3/6 ans et de 8.000 euros pour les 6/11 ans. Pendant les vacances d'été, des activités de découvertes scientifiques, d'initiation sportive, de découverte des montagnes et des côtes maritimes sont proposées aux jeunes de 3/11 ans, ce qui représente un budget prévisionnel de 8.149 euros. Par ailleurs, des sorties liées à des projets pédagogiques, culturels ou tout simplement de loisirs sont organisées

avec un budget de 7.000 euros. Enfin, en été, un séjour à la Colle Saint Michel est organisé, pour les 8 / 11 ans, du 7 au 13 juillet : randonnées, bivouac, via ferrata. Un autre, du 24 au 30 juillet, sous tente, à Puget Théniers propose des randonnées aquatiques et initiation au canoë kayak et du raft. L'ensemble du budget de ces deux séjours est de 14.420 euros.

Dans un souci d'équité et afin de rendre ces séjours accessibles à tous, un tarif dégressif a été voté à l'unanimité.



■ **Extension du réseau d'assainissement dans le quartier des Tamarins.**

Le conseil a approuvé, à l'unanimité, un projet de protocole d'accord conduisant un particulier à réaliser une extension de 20 mètres du réseau d'assainissement et à accepter le raccordement des habitations des terrains à proximité. En contre partie, la commune prendra à sa charge l'entretien de la partie du réseau des eaux usées.

■ **Extension du réseau pluvial communal, dans le quartier des Issarts**

Lors d'un dépôt de permis de construire, une négociation a été menée avec le pétitionnaire afin qu'il crée un réseau pluvial car, sur sa parcelle, convergent les eaux de ruissellement d'une partie de la colline surplombant le terrain. Le particulier posera les canalisations fournies par la commune et accordera à cette dernière une servitude de tréfonds de 2 mètres de large sur environ 70 mètres linéaires. Le projet de servitude a été accepté à l'unanimité.

■ **Approbation, à l'unanimité, du zonage du schéma directeur d'assainissement.**

Le schéma directeur d'assainissement approuvé fin 2005 a fait l'objet d'une enquête publique pendant le mois de mars. Suite aux observations des habitants, une large part du quartier de la Vallée Verte Est a été intégrée dans la première phase des travaux.

- La première phase, réalisable dans un délai de deux ans, porte sur la Vallée Verte ouest et est 1, les Soulières nord et sud, les Issarts ouest et est, l'Olivaie et les Vignasses sud-est.

- La deuxième phase, à assainir dans un délai de 2 à 5 ans : Vallée Verte ouest / Castagnes, Soulières centre, Saint Claude.

- La troisième, à assainir dans un délai de 5 à 10 ans, comprend Bois Fleuri sud, Vallée Verte est 2, Chèvre d'Or, Les Cabots nord, La Beaume et les Prés est.



■ **Réfection de la chaussée de l'avenue du jeu de la Baume, adoptée à l'unanimité.**

Le revêtement de tapis superficiel est en mauvais état et les travaux du bassin de rétention augmenteront le problème. L'estimation de ces travaux s'élève à 87.500 euros HT et ils sont susceptibles d'être subventionnés par le département à hauteur de 44.192 euros. L'auto financement assuré par la commune serait donc de 43.608 euros.

■ **Respect de la densité résiduelle en cas de détachement de parcelles.**

Dans le cadre de la nouvelle réglementation, il peut être prévu que si une parcelle a été détachée depuis moins de 10 ans d'un terrain dont les droits à construire résultant de l'application du coefficient d'occupation des sols ont été utilisés partiellement ou en totalité, il ne peut plus être

construit que dans la limite des droits qui n'ont pas déjà été utilisés. Le conseil a décidé d'appliquer cette possibilité et a autorisé monsieur le Maire à mettre en application l'article L 123-1-1 du code de l'urbanisme, seul Guy Anastile s'est abstenu.

■ **Quatrième tranche du programme de rénovation des façades.**

Par délibération en mars 1998, la commune a mis en place une subvention municipale pour les propriétaires désireux de réaliser des travaux de réhabilitation de façades.

Pour poursuivre cet effort, le conseil a adopté une nouvelle enveloppe de 135.000 euros et demande une subvention de 45.000 euros au Conseil régional.

Le conseil a également confirmé la mission de suivi et d'animation confiée au PACT 06 pour un montant de 8.980 euros HT.



■ **Changement de Trésorier Principal d'Antibes.**

Le conseil, selon les textes en vigueur, a voté l'attribution d'une indemnité de conseil habituelle à Monsieur Jean-Jacques Saulnier qui a pris ses fonctions le 19 avril 2006.

Il a également été présenté, au Conseil, les compte-rendus annuels concernant le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement ainsi que celui de la fourrière de véhicules.

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

L'APPEL DU 18 JUIN: JOURNEE NATIONALE COMMEMORATIVE



Depuis cette année, le 18 juin est « Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ».

La municipalité, les différents corps constitués, les représentants des Anciens Combattants, les portedrapeaux et la population ont rendu un hommage solennel à cet appel du 18 juin. Monsieur Jean Louis Denys, président des anciens combattants, a lu ce texte. Monsieur Gérard Corboli, Adjoint délégué à la Mémoire Nationale a transmis le message du ministre délégué aux Anciens Combattants, Hamlaoui Mékachéra : refusant l'abaissement de la France et *en visionnaire*, le général de Gaulle

déclarait : «Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas» ...» l'institution du 18 Juin en Journée nationale permet de rendre hommage au chef de la France Libre ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui le suivirent, et de transmettre aux jeunes générations la signification de cette page essentielle de notre Histoire.». Cet appel lancé depuis Londres ouvrait une autre voie: celle de l'honneur et de la fidélité à nos idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité.». Nous pensons aux Français Libres qui, ont constitué une admirable cohorte de volontaires, aux Résistants de l'intérieur, de toutes convictions, qui choisirent de mener le combat sur le territoire national au sein de réseaux, de

mouvements, de maquis. Pour François-Xavier Boucand, maire de Biot, cet appel donne encore aujourd'hui, toute sa force pour deux raisons essentielles. C'est d'abord une invitation à se regrouper autour des valeurs de liberté, autour de toutes les valeurs démocratiques. Certes, ce n'est pas si facile de s'engager, de se rassembler autour de l'essentiel. Mais c'est un bel objectif.

C'est aussi un appel à maintenir le rôle de la France dans la construction du monde. Hier, pas plus qu'aujourd'hui, nous n'étions les plus nombreux, les plus forts, les mieux organisés. Mais le poids des mots, le poids des idées, le poids de l'engagement ont fait la différence.

Continuons à revendiquer la Paix et le respect des peuples, à proposer la force d'un projet humaniste, citoyen, républicain et démocratique que nous représentons.

Ce 18 juin nous offre une occasion de retrouver le rôle du message politique et en cela, il est important que nous le commémorions.

Après avoir remercié toutes les personnes présentes, le Maire a invité la population à partager le verre de l'amitié.

*Gérard Corboli
Adjoint à la Mémoire
et aux victimes des guerres*

RESIDENCE « SAINT PHILIPPE », LA MAISON TEMOIN PREND FORME !

Depuis la pose de la première pierre, le 6 février, le chantier de construction de la résidence « Saint-Philippe » avance à grand pas. Ainsi le 13 juin dernier, le Maire François-Xavier Boucand, en compagnie des représentants des deux bailleurs sociaux Parloniam et Nouveau Logis Azur, chargés du projet, ont pu visiter la maison témoin. En tout 78 habitations individuelles réservées au logement locatif social sont en construction. Ces logements qui seront livrés en 2007, permettront de répondre à de nombreuses demandes sur la

technopole et aux besoins émanant de foyers biotois.



M. Iannone PDG Parloniam, François-Xavier Boucand Maire de Biot, M. Castejon Directeur du développement Parloniam devant les panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire solaire

SAINT-JULIEN : 4 JOURS DE FÊTES AU VILLAGE !

Le Comité des Fêtes de Biot vous invite aux différentes animations proposées dans le cadre de la Fête Patronale de la Saint-Julien qui se déroulera durant 4 jours : 18, 19, 20 et 21 août prochains.

• VENDREDI 18 AOÛT

- 15h : concours de boules des jeunes Biotois (5/11 ans)

- 20h00 : repas pique-nique géant sur la Place de Gaulle avec animation musicale

• SAMEDI 19 AOÛT

- 8h : Grand Prix Cycliste des Verriers organisé par le Vélo Sprint Biotois

- 15h : concours de boules, tripléte arrangée

- 18h00 : aubade dans les rues du village avec l'Amicale des Traditions

- 21h30 : grand bal, place de Gaulle, avec DJ et gogo danseuses, tempête de neige, percussionniste et méga ambiance

• DIMANCHE 20 AOÛT

- 11h : Grand'Messe à l'église Sainte Marie-Madeleine, chantée en provençal (horaire à confirmer)

- 12h15 : vin d'honneur offert par la municipalité et le Comité des Fêtes, place de Gaulle

- 15h : concours de boules mixte (2 hommes, 1 femme) organisé par la Boule Amicale Biotoise

- 18h : course pédestre, organisée par l'Athlétique Club Biotois

- 21h : grand bal sur la place de Gaulle, avec l'orchestre Riviera Music

• LUNDI 21 AOÛT

- 8h : procession à la chapelle Saint-Julien - Départ de l'église Sainte Marie-Madeleine, avec l'Amicale des Traditions et Lou Cepoun

- 14h30 : Jeux d'enfants, place des Arcades, Roumpa Pignatta animée par Eric et Yvan, maquillage pour enfants et structure gonflable

- 15h : concours de boules à la mêlée, à la Boule Amicale Biotoise

Réservation et information Office de Tourisme : 04 93 65 78 00



AMICALE BIOTOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

La cérémonie du 8 mai en présence du député-maire Jean Leonetti, de Monsieur le Maire de Biot, des représentants de notre commune et des petits de nos écoles qui ont chanté

le chant des partisans (bravo!) s'est bien déroulée. L'assemblée s'est retrouvée très nombreuse au restaurant Idéal Camping autour d'un bon repas avec une ambiance musicale.

L'Amicale des Traditions et le Comité des Fêtes souhaitent regrouper toutes les personnes qui ont envie de chanter pour le plaisir et le bonheur que cela procure. L'amour de la musique, le plaisir de se rencontrer, peuvent vous réunir.

Renseignements 04 93 65 10 44 (Madame Roux)

HORAIRES D'ÉTÉ DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Les horaires d'été des services administratifs pour la période du 17 juillet au 21 août seront les suivants 8h15 à 16h en journée continue.

Retina France, association pour vaincre les maladies de la vue, a décerné à l'issue du concert 2006 « 1000 chœurs pour un regard » le diplôme d'honneur à l'Amicales des Traditions Biotoises, pour sa fidélité et sa généreuse participation.

POLICE MUNICIPALE SECURITE PUBLIQUE

Face à une délinquance qui sait parfois choisir parmi les touristes ses cibles privilégiées, il est devenu absolument nécessaire d'assurer aux « hôtes-visiteurs » de la Côte d'Azur un niveau renforcé de sûreté et de sécurité.

C'est la raison pour laquelle, le 4 octobre 2004, le président du Conseil Général, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur, le président de l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière et le Préfet ont co-signé une convention pour le « co-développement des industries touristiques et de la sécurité publique ». Cette convention s'est fixée le quadruple objectif d'améliorer l'information préventive des touristes, de renforcer l'assistance qui leur est due en cas de difficultés, de transformer les services de police et de gendarmerie et les professionnels du tourisme en véritables partenaires et de mieux lutter contre la délinquance qui frappe tout particulièrement les touristes étrangers.

Dans cet objectif, des agents des communes des Alpes-Maritimes ont donc été formés afin de renseigner au mieux les touristes étrangers, victimes de cette forme de délinquance.

Les moyens mis en œuvre :

- **VOLET N°1 : LA PRÉVENTION**
 - Implication de la Maison de la France à l'Étranger (ex : conseils de préventions sur le site internet de Maison de la France à Milan)
 - Installation de panneaux fixes d'informations sur l'autoroute par ESCOTA. (En français, italien, anglais).
 - Messages radio diffusés sur Traffic FM.
 - Dépliants («flyers sécurité») diffusés dans les lieux publics et touristiques (aéroport, offices de tourisme, mairies, hôtels ...).
- **VOLET N°2 : ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES**
 - Une réponse linguistique plus complète et plus professionnelle :
 - formation du personnel de police

· bornes automatiques qui permettent la prise de plaintes en 4 langues

• VOLET N°3 : ÉCHANGES DE PROXIMITÉ

- Améliorer le partenariat entre la police, la gendarmerie et les hôtels, restaurants.
- Avoir un référent de communication
- Formation du personnel hôtelier aux problématiques de sécurité et sûreté

• VOLET N°4 : ACTIONS TRANS-VERSALES D'APPUI

- Efforts d'aménagement d'Escota
- Efforts de signalisation dans les secteurs réputés à risques.

Pour plus de renseignements sur ces services vous pouvez contacter :

- la police municipale au : 04 93 65 06 66
- l'office de tourisme au : 04 93 65 78 00

BIOT EDF-GAZ DE FRANCE DISTRIBUTION, UN RAPPORT DE CONFIANCE



Dans le cadre de la convention qui lie la ville de Biot et EDF-GAZ Distribution, le 23 juin dernier un chèque d'un montant de 4215,82 € a été remis à la commune par l'intermédiaire du Maire, François-Xavier Boucand et de l'Adjoint délégué aux Travaux, Frank Pinier.

Ce chèque donné par Monsieur Michel Viano, interlocuteur privilégié d'EDF-GAZ Distribution pour Biot, correspond au paiement de la redevance R (redevance d'occupation gaz du domaine public), pour l'année 2006. A cette occasion, Monsieur Viano a transmis au Maire le rapport annuel de délégation de service 2005 pour Biot.

RD4 : FIN DES GROS TRAVAUX

L'intense activité des chantiers routiers s'est enfin terminée fin juin dernier.

Sur les 1900 mètres de chaussée refaite par le Conseil Général sur la RD 4, environ 600 m de tranchée ont été ouverts pour le renforcement de 3 réseaux différents : les réseaux d'eau,

de gaz et d'électricité.

Ces travaux ont engendrés des coupures d'eau et de téléphone et, bien sûr, des perturbations de la circulation.

Nous remercions les usagers et les riverains de cette route pour leur patience.

D'autres interventions, moins contrai-

gnantes, doivent encore être réalisées sur l'emprise de la route refaite ; en effet, il convient maintenant de mettre à niveau les regards et chambres de visite des différents réseaux souterrains, recouverts par le nouveau revêtement de chaussée. Ces travaux se dérouleront dans le temps à partir de septembre prochain.



UNE FAMILLE BIOTOISE SUJET D'ETUDE GENEALOGIQUE

Ma famille s'est installée à Biot dans les années 50. Mon père y a été artisan-tapissier, ma grand-tante directrice d'école, quant à moi, j'y ai grandi et j'y ai fait toute ma scolarité primaire. Aujourd'hui, à 40 ans, ma passion pour la généalogie m'a conduit à travailler pour la société GeneaNet qui gère la plus grosse base de données généalogique de France sur internet : plus de 1 300 000 références.

Animateur du blog (sorte de journal en ligne), j'ai voulu montrer à nos lecteurs ce que pouvait être un

début de recherche généalogique. Les archives de l'état-civil et les registres paroissiaux anciens des Alpes-Maritimes étant disponibles sur internet, il me fallait un sujet d'étude. J'ai naturellement choisi Biot pour rédiger mon feuilleton «Généalogie en direct». Semaine après semaine, j'y publie un épisode, suivi par tous les passionnés de généalogie.

J'ai choisi une personne au hasard : Marie Moutet, née en 1885 à Biot, épouse Perdoncini. Ses parents et grands-parents étaient potiers et son ancêtre le plus lointain, Louis,

était venu de Grasse à Biot vers 1750. Tous les Moutet présents à Biot aux XIXème et XXème siècles étaient ses descendants. Au travers de la recherche de ses ancêtres, je suis fier de permettre aux internautes du monde entier de découvrir notre village et son histoire.

Frédéric Thébault
(ftbo@geneanet.org)

Feuilleton «généalogie en direct» : <http://blog.geneanet.org/feuilleton/>

L'INRIA ACCUEILLE SON NOUVEAU PDG

L'INRIA, institut national de recherche en informatique et en automatique, a pour vocation d'entreprendre des recherches fondamentales et appliquées dans les domaines des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC).

L'une de ses unités implantée sur Sophia Antipolis - Biot, vient d'accueillir son nouveau PDG, Michel Cosnard,

Professeur à l'École Polytechnique de l'Université de Nice - Sophia Antipolis, Directeur de l'Unité de Recherche INRIA Sophia Antipolis et Membre du Conseil d'Administration du Pôle de Compétitivité « Solutions Communicantes Sécurisées » de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Il succède à Gilles Kahn, décédé le 9 février dernier.

Spécialiste de l'algorithmique, mon-

dialement reconnu, il a également travaillé sur la complexité des réseaux d'automates et de neurones et est l'auteur d'une centaine de publications dans les meilleures revues internationales du domaine.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle mission.

UN DEPART A LA RETRAITE BIEN MERITEE



Après avoir passé 35 années au sein des services municipaux, Jean-Claude Obigand, menuisier de la commune, a quitté ses fonctions le 26 mars dernier. Entré au service de la commune d'Antibes en 1971, il rejoint la Mairie de Biot en 1987. Notre menuisier a connu 3 municipalités successives. Pour la petite histoire, il est né en mairie d'Antibes et cette naissance l'a peut-être conduit à devenir fonctionnaire...

Jean-Claude remercie tous ses amis et collègues de travail pour le magnifique départ à la retraite qu'ils lui ont offert.

CINQ ANS DEJA POUR NOS PAPIS TRAFFIC

Voilà bientôt plus de 5 ans que, quotidiennement, en période scolaire, 3 papis traffic (Messieurs Titi Papalia, Francis Giuli, Jacques Pierson) travaillent sur la commune de Biot. Ils sont trois à prendre le service, 13h30 par semaine, autour des écoles de Saint-Roch, Langevin et Saint-Philippe. En période scolaire, pour les fêtes du village, fête de Noël des enfants et tournois de foot, nos trois retraités sont devenus des figures familières de la vie biotoise.

Peut-être est-ce dû au fait que leur mission ne se limite pas seulement à la sécurité de nos chers enfants ? D'ailleurs, ils s'en acquittent fort bien, remplissant en complément de la police municipale, une mission de sécurité routière. Ils ont su avant tout obtenir la confiance des parents, n'hésitant pas parfois à faciliter le stationnement d'une maman venue chercher son enfant. Quant aux enfants, ils sont ravis d'avoir à faire chaque jour aux mêmes « papis »

qu'ils ont appris à connaître et à apprécier. Les enfants retrouveront dès septembre leurs papis traffics; d'ici là, nous leur souhaitons de bonnes vacances.

Espérons que nos 3 papis feront des émules et que cette belle et utile expérience continuera. Et s'il vous vient l'envie d'agrémenter votre retraite, **n'hésitez pas à contacter la police municipale au 04 93 65 06 66.**



Francis Giuli, Titi Papalia, Jacques Pierson

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

CROIX ROUGE FRANCAISE : BILAN DE LA QUETE ET PROJETS

« La générosité des habitants de notre aire géographique et le dévouement de nombreux bénévoles et quêteurs ont permis de faire de la collecte un réel succès : 4486 € ont été obtenus (3559 en 2005).

Marcel et Didier Saba, verriers à Biot, ont offert à la meilleure quêteuse une pièce de leur fabrication en forme de coupe. A quoi va servir cette recette ?
- en priorité aux personnes en situation de précarité
- en second lieu à l'agencement de notre nouveau local à Biot, 11 rue du Portugon (peintures, mise en place d'une enseigne...)

Par ailleurs, la recherche d'une nouvelle antenne à Garbejaire va se poursuivre. Nous souhaitons renforcer notre présence à Garbejaire où les personnes en situation difficile sont les plus nombreuses. Pour être efficace, il est indispensable d'être au plus près de ces demandeurs. L'Office de l'Habitat de Cannes et de la Rive Droite du Var nous propose un local à partager avec d'autres associations. Ce local implique des travaux de mise aux normes de sécurité d'un montant d'environ 8000 € à partager avec l'Office de l'Habitat. Un rendez-vous avec le Président de l'Office de l'Habitat est demandé pour échanger au sujet d'éventuelles



modalités de facturation. En outre, une audience est sollicitée auprès de Monsieur le Maire de Valbonne pour lui exposer la situation et obtenir, si possible, un local sur Garbejaire réservé exclusivement à la Croix Rouge. Nous nous adressons aux personnes qui disposent de plusieurs portables, en état de fonctionnement, de bien vouloir offrir les appareils dont ils n'ont plus l'usage, à des personnes isolées. En effet, nous constatons que ce moyen permet en communication avec le monde extérieur et dans la vie sociale. Nous insistons aux donateurs de nous remettre des vêtements rigoureusement propres, afin de respecter les bénéficiaires.

Suite à notre déménagement, nous ne pourrions plus prendre en dépôt tout ce qui concerne le mobilier, l'électroménager et le matériel informatique. Par contre, nous mettons en place un système d'annonces pour informer le public de la possibilité de récupérer ces matériels directement chez les donateurs qui accepteront de communiquer leur adresse et leurs coordonnées téléphoniques.

Numéros de téléphones utiles : (mercredi et samedi de 9h à 12h)
04 93 65 74 70 : demande d'aide, adhésion comme bénévole ou toute forme de dons.
06 71 19 85 98 : pour toute formation au secourisme. »

CCAS : AMELIORER LA QUALITE DE SERVICE AU PUBLIC



Le CCAS est en voie de certification NF grâce à son affiliation à la plateforme qualité Qualidom. La norme NF visée est le X50-56 «Services aux personnes à domicile».

Ce travail organisationnel en vue de la certification, a pour objectif d'améliorer la qualité du service rendu à la population à travers une optimisation du fonctionnement des services.

Pour la mise en place de cette démarche, le CCAS est accompagné par Qualidom 06.

*Cathy Sens Méyé
Adjointe à l'action sociale et à la petite enfance*

ADAPT IN FRANCE : L'INCONTOURNABLE ASSOCIATION DES EXPATRIES EN REGION PACA

« Une année de plus pour la dynamique association qui a fêté son cinquième anniversaire, le vendredi 19 mai 2006. Adhérents et partenaires ont été conviés à notre fête annuelle et ont ainsi pu tous se rencontrer en un lieu unique : la salle de réception du Centre de Vie à Sophia-Antipolis et partager un copieux goûter.

L'assemblée générale, tenue une heure plus tôt, a annoncé l'obtention de l'agrément d'intérêt général et sa nouvelle formule de mécénat. Ainsi, partenaires et mécènes se retrouvent associés au développement de l'association Adapt in France.

Forte de ses 5 années d'existence, Adapt in France se réjouit d'avoir accompagné et assisté avec succès, 420 expatriés (50 nationalités représentées) dans leur intégration en France.

Notre indéfectible soutien : la mairie de Valbonne Sophia-Antipolis représentée par Madame Joëlle Noir (Maire-adjointe déléguée à la Culture, à la Jeunesse, au Sport et à la Vie Associative) nous a renouvelé toute sa confiance.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, sous l'impulsion

d'adhérents écossais, les invités se sont lancés dans des pas de danse folklorique.

A l'approche de l'été, Adapt in France souhaite d'excellentes vacances à tous et tient à sa disposition son centre de documentation sur la vie pratique en France. Compte tenu de l'arrivée permanente de nouveaux expatriés, l'association reçoit sur rendez-vous toute nouvelle famille et lui apporte des réponses concrètes à son installation.

Les échanges culturels, qui se tiennent à Antibes 2 fois/mois, se poursuivent jusqu'à la fin juin et reprendront en septembre, tout comme les ateliers. Pour mémoire, ces échanges sont axés sur une conversation en langue française /anglaise (d'une heure dans chaque langue) sur des sujets choisis au

préalable par les participants. Avec l'association Adapt in France, tous les aspects d'une intégration réussie sur la French Riviera sont traités et développés, cas par cas, pour assurer sérénité à tous les adhérents et l'envie de vivre dans notre merveilleuse région.



Renseignements : Association Adapt in France, Sylvie Kermin-Coiffier

Tél 04 93 65 33 79
Email : adaptinfrance@club-internet.fr



ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES DE SOPHIA ANTIPOLIS



« Le Vendredi 9 juin, l'AVF de Sophia Antipolis, la Fondation Sophia, et les «Concerts de Midi de Sophia», ont reçu des élèves des classes de flûte à bec, viole de gambe, clavecin, du départe-

ment «Musiques Anciennes» de l'Ecole de Musique Agréée (EMMA) de Valbonne Sophia Antipolis. Ce concert a beaucoup plu aux adhérents de ces associations et au public de nos communes avoisinantes. Il a été suivi, du dernier pot d'accueil (avant l'été) de l'AVF Sophia, qui donne rendez vous au mois de septembre à ses adhérents et aux nouveaux arrivants dans la région.

Pour plus de renseignements :
Tél : 04 93 65 43 00
Fax : 04 92 38 92 47
Email : avf.sophia@wanadoo.fr
www.avf-sophia.com



CULTURE, ART, ARTISANAT

CULTURE : DE PLACE EN PLACE

Pour sa troisième édition, la manifestation Culture en Place a offert au public un programme d'animations culturelles variées.

Un cocktail de talent, une journée d'échange, de rencontre autour de la culture proposée par les enseignants et les élèves de l'Espace des Arts et de la Culture, les Bibliothèques Municipales, le Service Jeunesse et l'Espace Multimédia.

• **Dès 10h, la remise des diplômes du concours de poésie** organisé à l'occasion du Printemps des Poètes a soulevé l'enthousiasme des élèves et des enseignants de l'école du Moulin Neuf.

• **Un engouement pour la lecture renouvelé avec la présence de différents auteurs de BD et de littérature jeunesse** qui ont littéralement été pris d'assaut par les jeunes lecteurs avides de nouvelles histoires.

Le public a pu aussi découvrir une exposition des différentes planches de la BD « ETHAN » réalisée par le service jeunesse en partenariat avec les bibliothèques et l'auteur Julien Gallot.

• **Lisa Amprino et ses élèves** ont donné une représentation inédite du grand classique de Ionesco « la cantatrice chauve ».

L'après-midi « Culture en Place » proposait un programme rythmé par différentes interventions.



• **Place à la danse**, avec la section Jazz de l'Espace des Arts et les élèves Katuscia Onnis et Angelo Monaco.

• **Place aux arts plastiques et aux couleurs** des interventions in-situ dans les rues du village, proposées par Peppe Capello et Franco Favaro.

• **Place à la musique**, et au concert donné par l'ensemble instrumental dirigé par Olivier Augé-Laribé avec les classes de Stéphane Nicoletto (saxo), Anne Depetris (flûte), Stéphane Dall'Olmo (violon), Guillermo Lefever (violoncelle), Roger Lartheau (guitare électrique), Pierre Fabre (batterie), Pascal Masson (guitare basse), Luc Botta (guitare), Caroline Bringuier-Gracias (piano), Caroline Malis (piano) au théâtre de Verdure.

• **Dans le cadre de son projet avec l'artiste tassou « Les téléphones imaginent la vie »** l'Espace Multimédia de Biot organisait une conférence autour du thème «Art et nouvelles technologies». La salle des mariages recevait pour l'occasion plusieurs invités de marque : Serge Miranda, professeur Université de Nice Sophia Antipolis, Patricia Civel, directrice de l'artothèque de Valbonne, Patrick Ertel, directeur de l'école d'art Eraa au Bar sur Loup, Alain Chateau architecte téléphonie mobile, Marcin Sobieszczanski maître de conférence à l'Université de Nice, Yannick Geffroy sociologue

professeur au département Art, Communication, Langage de l'Université de Nice, Marie-Jo Orsoni Adjointe à la Culture, Joachim Pellegrino Adjoint délégué à la Gestion financière et budgétaire de la mairie de Biot.

Au travers des différents points de vue, le public a pu évaluer l'apport des technologies de la communication dans le domaine de l'art. L'espace Multimédia était également, présent place de l'Eglise, pour une collecte de téléphones portables ainsi que d'anecdotes du public (consultables sur le site de Biot dans la rubrique «événement»). L'espace Multimédia se prépare d'ores et déjà pour un prochain rendez-vous culturel et multimédia. A suivre...

• **Sans oublier, la participation énergique et remarquée** des danseuses de danse africaine de l'association Yenetu.



UNE EFFERVESCENCE DE BULLES POUR LES 50 ANS DE LA VERRERIE DE BIOT

« Ils s'étaient tous réunis artistes, élus, amis et bien entendu verriers, pour fêter les 50 ans de la Verrerie de Biot autour de la famille Lechaczynski. Cette belle journée fut l'occasion d'inaugurer le tout nouveau four, mais aussi d'officialiser la passation de témoin entre parents et enfants et de continuer ainsi à perpétuer les valeurs fondamentales qui font la Verrerie de Biot, passion, savoir-faire et tradition. »



L'ORCHESTRE DU CIV REMPORTE LE GRAND PRIX DU FESTIVAL EUROPEEN DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES DE JAZZ A BOLOGNE, EN ITALIE



« Etaient représentés : La Belgique, le Danemark, L'Allemagne, la Hollande, la Suisse, l'Italie...et la France ! Soit 250 musiciens, huit

que l'ambiance, la fraîcheur, le plaisir montrés par tous... Le Big Band du CIV a accepté de

big bands qui ont parcouru pendant trois jours places, cours, jazz clubs et salles universitaires de Bologne ! jouer de partout...dans les bars, dans les rues, sur les places, en défilant... et cela toujours dans la bonne humeur et avec le sourire !

Le soir du concert final où les 250 musiciens présents ont joué, à tour de rôle, devant une salle de 1000 personnes...le big band du CIV a mis le feu...ça dansait, sautait de partout...

Félicitations à nos 3 Biotois qui font partie de ce groupe Emmanuelle Avenoso au chant, Colin Debras à la trompette, Martin Gilloire au trombone. »

LA MAMAB EXPOSE JEAN PIERRE ORSONI, JUSQU'AU 31 AOÛT À L'OFFICE DE TOURISME

« C'est en Corse, autour du projet Prumetei, rassemblant des créateurs utilisant les arts du feu, que Marcel Saba, Président de la MAMAB et maître verrier à Biot, a rencontré le sculpteur Jean-Pierre Orsoni. De cette collaboration est née une amitié et puisque Biot s'exporte en Corse, y fait connaître son savoir-faire, Marcel invite Biot à découvrir un artiste corse.

différentes organisations sociales rencontrées, des cultures diverses desquelles il s'est enrichi. Profondément humaniste, c'est l'interaction entre l'homme et son environnement qui aiguillonne son imagination.

UNE EXPOSITION À NE PAS MANQUER, DU 7 JUILLET AU 31 AOÛT 2006. VERNISSAGE : VENDREDI 7 JUILLET À 18H.

Jean-Pierre Orsoni est né en 1937 à Paris. Toute sa vie d'enseignant, il sillonne le monde, avec femme et enfants, du continent africain à l'Amérique latine. Partout, son matériel de soudure, ses plaques de tôle ou de cuivre, ses tiges de métal et sa terre, ses outils et son four l'accompagnent.

Ses sculptures sont inspirées de ses découvertes, des relations qu'il a eues avec les autochtones, des

En 1991, il s'installe définitivement en Corse.

Jean-Pierre Orsoni, avec humour et philosophie nous fait découvrir son univers onirique. De l'assemblage de vieux outils naissent des bateaux qui nous font vivre d'impossibles voyages, des oiseaux qui resteront à jamais cloués au sol, de la terre surgit un monde où l'homme et la cité sont fusionnels, les éléments



humains se mêlent, de façon disproportionnée, à d'improbables architectures. »

DU NOIR ET BLANC À L'OFFICE DE TOURISME

Comme chaque année, la MAMAB propose une exposition thématique, où l'on retrouve l'ensemble

des adhérents de l'association. Cette année, leurs travaux se portent sur le noir et blanc. Plasticiens, sculpteurs, peintres, verriers,...

mariage et contraste des styles et des matériaux, à découvrir à la Maison du Tourisme, du 21 juillet au 31 août.

L'AFRIQUE S'INSTALLE À BIOT



« Dès le 4 septembre et jusqu'au 15 octobre une ambiance chaude flottera dans les rues de Biot : c'est l'Afrique qui se dévoile et prend possession du village avec l'exposition « Propos d'Afrique » !

Pour son exposition de septembre, le Photo Club propose de nous faire découvrir pour certains, ou redécouvrir pour d'autres, l'Afrique, à travers une magnifique exposition photos du photographe malien Amadou Sow. Dans le même temps, le photographe Michel Eisenlohr, sera l'invité du Sept Off, accompagné de Wendy Cosinj, qui nous présenteront leurs travaux effectués sur ce continent

exceptionnel et envoûtant. Tout au long de la journée du 23 septembre conteurs, artistes, musiciens, danseurs,... nous transporteront dans cette Afrique mystérieuse et magique dès 11h. A partir de 18h aura lieu le vernissage dans la rue St Sébastien (au niveau de l'office de tourisme).

• Exposition du photo club - du 4 au 28 septembre à l'Office de Tourisme
- du 29 septembre au 15 octobre à la bibliothèque Eugène Olivari
• Exposition du Sept Off - du 4 au 28 septembre à l'Office de Tourisme
- du 29 septembre au 15 octobre à l'Espace des Arts et de la Culture »



LES VISITEURS DU SOIR

« LE CAÏMAN
Jeudi 29 juin à 20h30,
dimanche 2 juillet à 18h et 20h30,
lundi 3 juillet à 20h30

BUBBLE (V.O.)
Jeudi 6 juillet à 20h30, dimanche
9 juillet à 18h et lundi 10 juillet
à 20h30

VEER-ZAARA (V.O.)
Vendredi 7 juillet à 20h30 et
dimanche 9 juillet à 20h

OSS 117, LE CAIRE-NID
D'ESPIONS 24 juillet à 20h30

Jeudi 13 juillet à 20h30, dimanche
16 juillet à 18h et 20h30, lundi
17 juillet à 20h30

MARIE ANTOINETTE
Jeudi 20 juillet à 20h30, dimanche
23 juillet à 18h et 20h30, lundi

COMME T'Y ES BELLE
Jeudi 27 juillet à 20h30, dimanche
30 juillet à 18h et 20h30
En prévision : Volver, La Raison du
plus faible, Selon Charlie, Cycle
« Les oubliés de l'année », Le
samouraï du crépuscule »

EN AOÛT, LES VISITEURS DU SOIR SONT EN VACANCES. BON ÉTÉ À TOUS. LE CINÉMA REPRENDRA LE JEUDI 7 SEPTEMBRE

VOS RENDEZ-VOUS A L'ESPACE MULTIMEDIA

• ATELIER DE MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

L'espace Multimédia propose, cet été, 3 rendez vous autour de la M.A.O (Musique assistée par ordinateur)

- Lundi 17 juillet (10h-12h et 14h-16h) : « Enregistrez votre propre morceau de musique » (montage de la piste instrumentale, enregistrement d'une voix, mixage...)

- Lundi 28 août (10h-12h et 14h-16h) : « Enregistrez votre propre morceau de musique session 2 » (montage de la piste instrumentale, enregistrement d'une voix, mixage...)

Rappel : n'hésitez pas à contacter l'Espace Multimédia pour les autres ateliers : Photo, Windows et Internet, Montage Vidéo. Renseignements et réservations au 04 93 74 58 69

• LE SITE DU MOIS :

Découvrez les archives de la télévision française sur le site de

l'INA (Institut Nationale de l'Audiovisuel) et revivez les plus grands moments de la télévision française sur Internet.

Consultez de nombreuses vidéos et extraits sonores sur l'art, le cinéma, la culture, l'histoire, les sports, la société sur <http://www.ina.fr>

• LE CONCOURS DE L'ÉTÉ

Dans le cadre de la coupe du monde de jeux vidéo, Nadéo et Focus Home Interactive proposent une version gratuite et complète du jeu de course de voitures TrackMania Nations. Il comprend un mode solo avec 100 circuits, la possibilité d'affronter les joueurs du monde entier, créer ses circuits, en téléchargeant de nouveaux, etc...

Vous pouvez y jouer à l'Espace



Multimédia ou bien le télécharger pour chez vous. Un concours de création de circuits se déroulera tout l'été et le meilleur remportera un cadeau offert par Focus Home Interactive !

Envoyer nous vos circuits à espacemultimedia@biot.fr

Rappel : L'Espace Multimédia fermera ses portes la dernière semaine de juillet et la première semaine d'août.

CET ETE, DIRECTION LE GRAND LARGE AVEC LES BIBLIOTHEQUES



• REPRISE DU COMITÉ DE LECTURE :

Venez partager vos lectures de l'été et de la rentrée, lors de notre prochain rendez-vous, qui aura lieu à la Bibliothèque St Exupéry, le samedi 16 septembre 2006 de 10h30 à 11h30. Nous vous attendons nombreux !

• AGENDA DE LA RENTRÉE :

- Mercredi 13 septembre 2006 : Journée ludothèque « L'Eau », Bibliothèque St Exupéry

- A partir du 5 septembre 2006 : Sept Off (expos photos) en partenariat avec le Photo Club biotois

- Les 9 et 10 septembre 2006 : Fête du Jumelage Biot-Vernante (présentations d'ouvrages sur la gastronomie italienne)

- 13, 14 et 15 octobre 2006 : Lire en Fête (« Une ville, une œuvre »)

- Mercredi 22 novembre 2006 : Mois du Film documentaire (Mémoires du Cambodge)

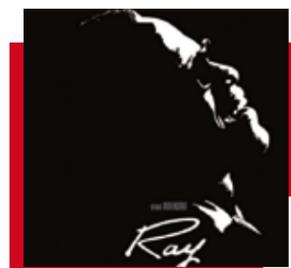
• ATELIER D'ÉCRITURE ADULTES

Dans la perspective de la mise en place d'un nouvel atelier d'écriture adultes, les personnes intéressées pour suivre des séances d'écriture collective sont invitées à se faire connaître auprès des Bibliothèques Municipales aux horaires d'ouverture.

• FERMETURE ESTIVALE DES BIBLIOTHÈQUES DU SAMEDI 16 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2006.

Réouverture le mardi 5 septembre 2006.

Bonnes vacances à toutes et tous, rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures !



VOS SOIRÉES À L'ESPACE DES ARTS : « RAY »

Judi 20 juillet à 21h, théâtre de verdure

5 décennies de succès, une carrière musicale émaillée de classiques qui ont inspiré des générations d'artistes, le mythe Ray Charles

est né. Mais derrière cette image de légende se profile l'histoire émouvante d'un homme qui a réussi à surmonter ses handicaps et ses drames personnels pour s'en inspirer.

GALA DE DANSE : TOUT SIMPLEMENT EPOUSTOUFLANT !

Pour la troisième année consécutive, le gala de danse de l'Espace des Arts et de la Culture s'est déroulé à Nice, dans la très belle salle Apollon de l'Acropolis. Malgré un match de football avec l'équipe de France pour la Coupe du Monde, les spectateurs étaient nombreux à assister à ce spectacle de grande qualité.

Ce sont les élèves du classique dirigés par Célia Bodiguel qui ont ouvert la soirée, en douceur et grâce, avec en première partie de la danse contemporaine et

en deuxième partie une série de variations sur des airs de Rachmaninov, Gounod, Mendelsson et Prokofiev.

Puis ce fut au tour des élèves de Katuscia Onnis et d'Angelo Monaco de nous emporter à travers une « Lettre à France », en passant des révolutionnaires à Claude François et des années yyé au French cancan.

Cette année encore, les professeurs et les élèves de l'Espace des Arts et de la Culture, nous ont

offert un spectacle époustouflant, comparable aux grandes écoles de danses. Des costumes fabuleux, un travail intense, de la passion et du dynamisme, voilà les ingrédients d'une soirée sensationnelle.

Précisons que cette année, la municipalité a entièrement pris à sa charge la confection des costumes.

Encore un grand merci à tous pour ce moment de spectacle unique. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



ENCORE UN GRAND MERCI À TOUS POUR CE MOMENT DE SPECTACLE UNIQUE. LE RENDEZ-VOUS EST DÉJÀ PRIS POUR L'ANNÉE PROCHAINE !

CALENDRIER DE L'AVENT : DES FENÊTRES POUR DECOUVRIR DES ŒUVRES UNIQUES

Le service culturel de la commune prépare la version 2006 du Calendrier de l'Avent et lance un appel aux habitants du village qui seraient désireux de prêter l'une de leur fenêtre pour y accrocher une œuvre durant la durée de la manifestation.

Le Calendrier de l'Avent se dérou-

lera du 1er au 24 décembre et les œuvres dévoilées à l'occasion de cette manifestation seront exposées jusqu'à mi-janvier.

Grâce à la participation des villageois, le Calendrier ouvre 24 fenêtres au cœur du village pour le plus grand plaisir de tous. Cependant, nous recherchons de

nouvelles fenêtres pour enrichir et varier le parcours.

Si vous souhaitez prêter l'une de vos fenêtres, merci de contacter le service culturel :

Magali Besson au 04.92.91.55.95 ou 04.92.91.55.74.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES «CONCERTS DE MIDI DE SOPHIA»



Le jeudi 11 mai, dans les locaux de la fondation Sophia Antipolis, c'est avec une grande émotion que la présidente Martine Vérié a rendu hommage à deux personnes de l'équipe des concerts, Mimi D'Asfeld et Nicolle Harris récemment disparues.

Elle a ensuite présenté le rapport moral pour l'année 2005. Après avoir remercié les partenaires des «Concerts de Midi de Sophia», le sénateur Pierre Laffitte et tous les acteurs de l'Association Sophia Antipolis, l'Accueil des Villes Françaises Sophia-Antipolis et son président Stuart Parkes, elle a exprimé la satisfaction de l'association d'être reconnue dans

la région pour ses concerts.

UN HOMMAGE A ÉTÉ RENDU À L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Cette parenthèse musicale attire de plus en plus de personnes travaillant sur le site de Sophia, plus d'une vingtaine d'entreprises sont en général représentées à chaque concert. Certaines d'entre elles ont pris une carte de membre bienfaiteur. L'association espère que d'autres suivront ce geste de solidarité.

Des remerciements ont été adressés à Monsieur Marc Daunis, maire de Valbonne Sophia Antipolis et son

adjointe à la culture Madame Joëlle Noir, avec laquelle les Concerts de Midi entretiennent des relations privilégiées. Ont été évoqués des projets d'actions communes envisagés avec Monsieur Bernard Lebon, directeur de l'école de musique, notamment un concert gratuit de musique baroque qui s'est déroulé le vendredi 9 juin à 18h30, galerie de la Fondation Sophia Antipolis.

Durant l'année 2005, sept concerts ont été présentés. Le souci de l'association étant de faire écouter à son public des instruments divers et des compositeurs différents. Du concert baroque au jazz, en passant par le piano, les cordes, la flûte et harpe, le quintette à vent, la chorale. Ces concerts ont suscité beaucoup d'enthousiasme dans le public. Des remerciements ont été adressés aux médias pour avoir donné le désir d'assister aux manifestations.

Un hommage a été rendu à l'équipe de bénévoles motivée et compétente sans qui, rien ne serait possible. Appel a été lancé pour la rejoindre et l'étoffer.

La trésorière a présenté le bilan financier positif. La soirée s'est terminée dans la chaleur et l'amitié autour d'un verre.



PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

MUSÉE DE BIOT « CÉZANNE EN PROVENCE »

Cent ans après sa mort, Aix-en-Provence rend un magnifique hommage à Paul Cézanne. Cent dix-sept toiles et aquarelles provenant des musées et collections privées du monde entier ont été réunies au Musée Granet rénové pour la circonstance. Après l'avoir ignoré voire méprisé, Aix aime Cézanne autant que Cézanne l'aimait. Une histoire d'amour enfin réciproque...

Les Amis du Musée de Biot ne pouvaient ignorer cet événement au retentissement international. Une journée aixoise avait été organisée mais, devant l'affluence des demandes, un deuxième voyage a été prévu pour le jeudi 6 juillet.

Le 17 juin, lors de la première journée, 50 amis du musée ont

passé des moments privilégiés. Le matin, ils ont visité le Jas de Bouffan, propriété familiale des Cézanne, magnifique bastide du XVIIIème, au parc malheureusement amputé de plusieurs hectares par

PRÈS DE LA PIÈCE D'EAU, DANS LES ALLÉES DE PLATANES ET MARRONNIERS CENTENAIRES, SOURCES D'INSPIRATION INOUBLIABLES POUR L'ARTISTE.

une urbanisation assez désastreuse. Près de la pièce d'eau, dans les allées de platanes et marronniers centenaires, sources d'inspiration inoubliables pour l'artiste, le charme opère toujours. Par la magie d'une animation multimédia, des plasticiens ont recréé l'atmosphère du grand salon, de ses fresques aujourd'hui

dispersées et des toiles qui ont jalonné la vie de Cézanne.

Au Musée Granet, dans douze salles, 117 œuvres sont présentées par thème et par chronologie. Des débuts parfois maladroits marqués par la tradition paysagiste aux dernières œuvres annonciatrices du cubisme et de l'abstraction, nous avons pu voir la permanence de la symbiose entre l'artiste et sa chère

Provence.

Tous ceux qui participaient à cette journée ont apprécié leur chance de voir et d'admirer cet ensemble exceptionnel, guidés par deux conférencières qui leur ont permis de comprendre l'évolution de la technique de cet artiste atypique. Une journée inoubliable...



A LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE RELIGIEUX DES ALPES-MARITIMES



Faire découvrir au public par la création de routes culturelles l'exceptionnel patrimoine que constitue

les Bréa dans notre département : telle est l'initiative portée par le Cercle Bréa et le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Notre commune qui abrite au cœur de l'église Sainte-Marie Madeleine une œuvre de Bréa fait désormais partie de ce nouvel itinéraire dont l'objectif est de faire connaître le patrimoine religieux de notre département.

Le 19 juin dernier s'est déroulé à Nice, au Centre Universitaire Méditerranéen, la 1ère journée départementale d'information de la « Route des Bréa », la ville de Biot était représentée à cette occasion par Patricia Chaniel, Responsable du service tourisme et patrimoine, et Valérie Zunino,

responsable du Pôle Culture Communication Jeunesse.

Après trois années de travail et de mise en forme des informations, le Conseil Général et le Cercle Bréa proposent au public un nouvel itinéraire de découverte des richesses de notre département.

Pour assurer la promotion nationale et internationale de ce circuit, le Conseil Général a édité différentes brochures que l'ensemble des acteurs locaux, office de tourisme, comité régional du tourisme, services culturels, collectivités pourront utiliser pour faire connaître « La route des Bréa », une route unique au monde !

EXPOSITION DE CÉRAMIQUES FERNAND LÉGER



En septembre, se déroulera une exposition dédiée à Fernand Léger, au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises.

Cette exposition de céramiques de Fernand Léger, organisée en partenariat par le Musée d'histoire de Biot, le service culturel municipal et le Musée national Fernand Léger, proposera au public plusieurs céramiques de l'artiste. Un événement qui annoncera la réouverture prochaine du Musée Fernand Léger rénové et réamé-

nagé. Une occasion unique pour créer des liens entre la ville, la population et le Musée Léger, trop souvent tenu de la vie culturelle Biotoise.

Fernand Léger pendant quatre ans, de 1951 à 1955 est venu travailler régulièrement à Biot dans l'atelier de Roland et Claude Brice, impasse des roses.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour renouer avec un artiste qui dont les œuvres font désormais partie du patrimoine Biotois.

DE QUELQUES MOULINS ET BEALS BIOTOIS

Depuis longtemps l'Homme utilise l'eau comme force motrice pour ses « usines » afin d'alléger sa peine. Il calcule l'emplacement du barrage de dérivation en fonction du moulin à « motoriser » le moulin étant souvent placé stratégiquement près d'un pont ou d'un carrefour accessible aux charrettes et animaux de bât. Il doit ensuite creuser un béal (ou canal) guidant l'eau en suivant les courbes du terrain avec l'obligation de garder une pente douce. Parfois, il creuse la roche comme au départ du béal des Tines près de la Rine. Ailleurs, il doit construire des segments d'aqueduc : par exemple à l'arrivée au Moulin du Pont de Clausonne, au pied du Pont Vieux qui enjambe la Brague. Il ne faut pas oublier que l'eau sert aussi au « détritement » (détritement : opération permettant en ajoutant de l'eau chaude de séparer puis de recueillir les résidus huileux après le premier pressage à froid qui donne « l'huile vierge ») des olives ainsi que pour la « ressense » (ressense : deuxième passage sous un pressoir donnant une huile de moindre qualité. Ce pressage est le dernier avant le passage en bassins de décantation ou « enfer » fournissant l'huile pour la savonnerie et l'éclairage) et le passage en bassins de décantation. Avec l'aide de documents anciens et de photos actuelles nous allons vous présenter quelques moulins et béals encore visibles à Biot et faisant partie du patrimoine communal...

LES MOULINS DE BIOT

On a coutume de désigner les moulins

selon leur usage ou leur force motrice. A Biot, on peut rencontrer d'anciens moulins à blé ou à huile animés soit par l'eau soit, par un animal (appelé dans ce cas moulin à sang). Biot a d'abord connu les moulins à blé puis conjointement les moulins à blé et à huile. Le plus beau complexe se trouve être « les Moulins des Tines » qui comportaient au 19ème siècle un moulin à blé, deux moulins à huile et même une scierie de pierre. Le « Moulin du Bas » de ce complexe pouvait fonctionner « à sang en cas de disette d'eau ». En effet on a connu au 19ème siècle comme au 20ème siècle des périodes où la Brague était à sec.

LE MOULIN DU PONT DE CLAUSSONNE : MOULIN À BLÉ PUIS À HUILE

Le moulin du Pont de Clausonne est très ancien. Nous avons trace de quelques transactions qui lui sont liées :
- 1571 : « L'an mille cinq cents septante un et le 20ème jour du mois d'Avril, régnant le très chrétien Prince Charles, neuvième du nom, par la grâce de Dieu Roy de France, Comte (?) de Provence, Forcalquier. Le grand Conseil Général de la Commune du lieu dit de Biot soit été dit et arrêté que deux moulins « à Bled » de la communauté du dit Biot ...Seraient vendus et aliénés au public au plus offrant et dernier enchérisseur ...Adjugés pour la somme de 1 200 écus de 4 florins à la Communauté du dit Antibes ... »
- 1779 : le Sieur Barthélemy AUGIER a acquis un « emplacement » de moulin

(ce qui voudrait peut-être dire que le dit moulin était ruiné ?) au lieu dit Pont de Clausonne ..., puis en 1805 il s'associe avec le Sieur Pierre Sémerie, et ils s'obligent conjointement à faire construire un moulin à ressense et tous autres « engins » qu'ils jugent utiles et convenables. Ce Moulin a fonctionné jusqu'aux années 1930 en tant que moulin à huile d'olives.



LES CANAUX D'ALIMENTATION OU BÉALS

Les béals (ou béalières) sont les canaux d'alimentation en eau des scieries, moulins à blé et à huile (**défici**, du latin aedificium = édifice, cette mention apparaît au 16ème siècle pour distinguer les moulins à huile des moulins à blé (molinum). L'exploitant était appelé « déficié ». Ils servaient aussi à l'irrigation des terres. Nous pouvons encore voir les traces de quatre béals sur la commune de Biot. Deux sont situés sur la rive gauche de la Brague : le Béal des Tines de 2400 m de long et celui du Moulin Neuf dont la longueur était d'environ 1000 mètres. Deux sont sur la rive droite : le béal de la Scierie en Ruine (à la Rine) d'environ 800 m de long et le Béal du Moulin du Pont de Clausonne de 1300 m.

LE BÉAL DES TINES

Le Béal des Tines débute au bas de la Rine. Le chemin balisé de la Brague passe au dessus, près du barrage de dérivation. En



voici la description faite en 1869, extraite d'un « Transport du Juge Augustin Mougins » : « Ce barrage grossier se continue par un mur de soutènement de 5 mètres de long à la suite duquel commence le canal de dérivation entaillé dans une masse rocheuse ... ». Il passe ensuite au-dessus d'une belle restanque (voir photo) et aboutit aux Moulins des Tines situés en haut du Chemin de la Fontanette.



LE BÉAL DU MOULIN NEUF DU PONT

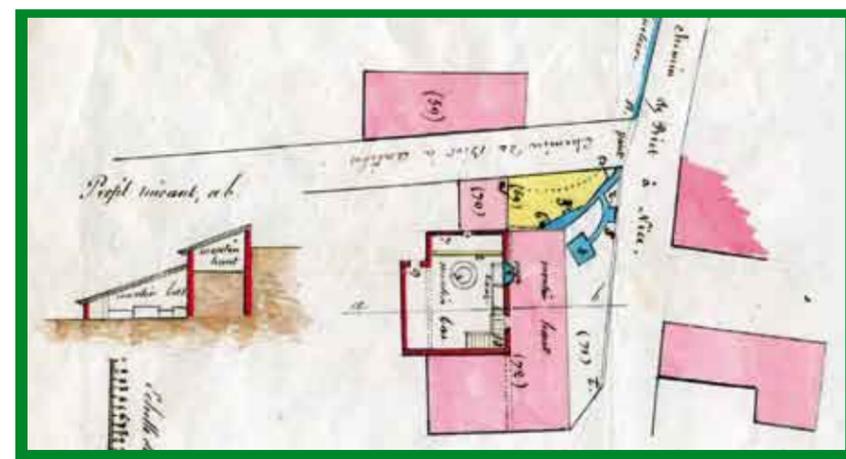
Le Béal du Moulin du Pont de Clausonne débute par un seuil (voir photo) situé à environ 1km en aval du Béal des Tines. Il longe la rive droite de la Brague puis s'en écarte, et termine son cours par un aqueduc relativement bien conservé au Moulin du Pont et visité lors des journées du patrimoine les 17 et 18 juin. Le Béal du Moulin Neuf (villa près du Club House du Golf de Biot) a un départ sous la forme d'un trou rectangulaire au pied du Pont Vieux, face au canal de fuite du Moulin du Pont. Il avait un parcours d'environ 1 km.

P.S. Nous cherchons à localiser le Moulin à sang des Roses. Un document en notre possession datant du 19ème siècle le situe « près le Béal de l'olive au quartier des Roses ». Le cadastre napoléonien achevé en 1813 indique que le quartier de la Savonière est nommé Quartier des Roses. Tout renseignement serait le bienvenu !



Dominique Caudron, pour le groupe patrimoine.

Avec les photos de Coralie La Valle et les archives de la famille de Beaufort utilisées précédemment par J. Durbec dans sa monographie biotoise.



VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

CENTRE MULTI ACCUEIL : LE BÂTIMENT EST CONSTRUIT, IL NOUS RESTE À L'INSTALLER

Le bâtiment du multi accueil de St Philippe est terminé, Mr Petri Amiel, son architecte, en a remis les clés au maire de Biot, le mercredi 14 juin dernier.

Peut-être parce que le bâtiment est destiné aux tous petits, peut être parce qu'il n'utilise que des matériaux respectueux de l'environnement, le chantier s'est déroulé de manière sereine et en fonction du calendrier annoncé.

Un grand merci à toutes les entreprises qui ont su en temps et en heure réaliser le multi-accueil comme nous l'avions rêvé. Un grand merci aussi aux services de la mairie qui ont fait face au surcroît de travail qu'occasionne la création d'un tel bâtiment.

Nous travaillons actuellement à la réussite de son aménagement intérieur. Il nous reste deux mois pour installer la biberonnerie, la cuisine, les coins de change, les meubles, l'ensemble du matériel éducatif et le matériel informatique pour ouvrir la structure dès le 4 septembre 2006. Bien sûr, afin de permettre une adaptation optimale des nouveaux enfants accueillis, leur arrivée se fera de façon échelonnée. L'équipe de

direction établira des calendriers d'accueil en concertation avec les parents.

• UNE NOUVELLE STRUCTURE MAIS UNE SEULE EQUIPE

Toute l'équipe de la petite enfance travaille à ce projet. Outre l'aménagement intérieur, l'équipe, encadrée par Monique Campeggio, a élaboré un projet qui garantit une réponse homogène aux besoins des familles, en accord avec les orientations communales et éducatives.

Les nouvelles recrues profitent actuellement de l'expérience des professionnels déjà en poste, afin de proposer un projet d'accueil du jeune enfant qui soit cohérent sur l'ensemble des structures de la commune (démarches administratives comprises).

Les personnels nouvellement

UN GRAND MERCI À TOUTES LES ENTREPRISES QUI ONT SU EN TEMPS ET EN HEURE RÉALISER LE MULTI-ACCUEIL COMME NOUS L'AVIONS RÊVÉ.

recrutés sont des professionnels diplômés. Magali Devalle, infirmière puéricultrice est la directrice de

la nouvelle structure. Stéphanie Mercier et Aurore Trophème, éducatrices de jeunes enfants, l'aideront dans sa mission. Elles veilleront plus particulièrement à permettre à chaque enfant de s'épanouir le mieux possible dans ce lieu nouveau. Dix auxiliaires de puériculture et cinq agents titulaires du CAP petite enfance complètent l'équipe.

Une partie du personnel des DiaBIOTins intégrera le CMA l'Orange Bleue et permettra ainsi d'assurer un lien de cohérence et de reconnaissance entre les équipes.

L'objectif premier reste la qualité et la sécurité de l'accueil du jeune enfant pour son bénéfice. Le cadre souhaité est celui de la transparence et du dialogue dans les relations avec les familles, nous espérons avoir suffisamment anticipé les actions à mener pour que la rentrée 2006 se déroule dans une ambiance détendue.

Nous vous présenterons l'équipe de la petite enfance et les détails du projet dans le biot infos de septembre. Bien sûr nous avons été soucieux des finances

de la commune pour faire face à ces nouveaux frais de fonctionnement dont la nécessité apparaît clairement dès que l'on réalise une analyse démographique ou de l'activité professionnelle des familles biotoises. La caisse d'allocations familiales nous soutient dans notre effort grâce à un nouveau contrat enfance qui prend en charge 70 % de la dépense nette communale. De plus, nous animons, conformément au souhait de la CAF, un comité de pilotage composé de toutes les entités qui sont partie prenante de l'accueil du jeune enfant de la commune, afin de surveiller l'évolution de la demande et des besoins et de permettre à nos structures d'évoluer dans le respect d'un cadre budgétaire strict.

• L'ATTRIBUTION DES PLACES D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT AU SEIN DE LA COMMUNE

L'attribution des places s'est déroulée en 3 temps :

1. Tous les parents pré inscrits ont reçu un questionnaire afin que nous prenions en compte leur situation et leur souhait de manière actualisée. Le 7 avril nous avons reçu 178 réponses. Toutefois les demandes d'inscription continuent d'affluer

2. Les places ont été attribuées par une commission composée de l'équipe de direction de la petite enfance et de l'adjointe. Nous avons raisonné selon 3 groupes de critères, bien évidemment l'ancienneté de la demande, mais aussi une analyse globale de la situation de chaque enfant en tenant compte de notre capacité à organiser les structures et en respectant au plus près la demande des parents et la réglementation en vigueur. Chaque fois que nous avons eu besoin d'un complément d'information, nous avons appelé les parents afin d'organiser au

mieux l'accueil de leur enfant.

3. Le 30 mai, nous avons écrit à tous les parents à qui nous étions



en mesure de proposer une place, en leur demandant une confirmation écrite rapide afin que les places non acceptées puissent être proposées à d'autres familles.

Dans la majorité des cas, nous avons pu satisfaire la demande des parents du point de vue du lieu et du mode d'accueil qu'ils ont privilégié et du point de vue des périodes souhaitées. Toutefois, plutôt que ne de pas accueillir

conformes à notre projet.

Ainsi au 19 juin nous avons prévu d'accueillir 138 enfants en multi accueil permanent sur l'ensemble des structures pour un agrément modulable de 80 places. Nous privilégions pour l'instant l'accueil permanent en attendant que le nouveau personnel, les familles et les enfants trouvent leurs marques dans les structures. 40 enfants pourront être accueillis sur un mode occasionnel et commenceront leur adaptation courant octobre 2006. Par ailleurs, Biot est

vraiment une commune où il fait bon vivre et les pré inscriptions augmentent tous les jours. Nous avons actuellement 26 enfants en attente d'accueil pour la période d'octobre à décembre 2006 et 37 enfants en attente sur 2007 de janvier à septembre, dont une grande majorité sont des enfants à naître. Nous travaillons dès à présent à un projet nous permettant de faire face à ces nouveaux



l'enfant, nous avons proposé à quelques uns les solutions dont nous disposons ou celles qui nous paraissaient judicieuses.

La nouvelle structure accueille des bébés à partir de 2 mois ½. Malheureusement, sur cette classe d'âge, la demande est très importante et nous n'avons pas pu satisfaire tout le monde. La qualité de l'accueil doit rester notre premier critère et actuellement, nous ne pouvons pas accueillir plus de 12 nourrissons, dans des conditions

besoins, et nous essayons d'aider les familles dont l'enfant n'a pas été accueilli cette année à trouver des solutions alternatives. Nous restons tous à votre écoute pour toutes les améliorations que vous jugerez utiles de nous suggérer, en espérant que la période de rodage garantira un fonctionnement optimum.

Cathy Sens Méyé
Adjointe à l'action sociale et à la
petite enfance



NOUVELLES INSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ECOLES DE BIOT

Durant l'été, les familles nouvellement arrivées sur la commune de Biot et celles qui n'auront pas accompli les démarches en temps utile, devront obligatoirement faire inscrire leurs enfants sur les listes administratives de la mairie, avant d'aller les inscrire à l'école auprès des directeurs.

• PROCEDURE A RESPECTER :

- Il faudra en premier lieu se présenter en juillet et août, auprès de Mmes Weschler ou Tognellini au pôle Education 8, route de Valbonne. Tél. 04 92 91 52 17 ou 11.

Journée continue entre le 17 juillet et le 22 août 2006 :

8h15 - 16h

Horaires habituels : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h

• DOCUMENTS À FOURNIR :

- Justificatifs de domicile en photocopie (EDF, CGE) - facture de téléphone portable non acceptée

- Livret de famille en photocopie (pages enfants/parents/frères et sœurs) et, s'il y a lieu pour les parents séparés ou divorcés,

tout jugement ou ordonnance du Tribunal indiquant quel parent détient l'autorité parentale, ainsi que la résidence de l'enfant,

- Votre quotient familial (QF) délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (www.caf.fr ou téléphone : 0821 019 906) - Si pas de QF délivré par la CAF, fournir :

1. Avis d'imposition (Impôt sur le revenu) 2004 du foyer - photocopie recto verso de l'avis ou des avis d'imposition

2. Et photocopie de l'attestation de versement des prestations mensuelles CAF

- Photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant (s'assurer que le nom de l'enfant figure bien sur les photocopies).

- (Pour les enfants de 1^{er} année de maternelle seulement) : un certificat d'aptitude à la vie locale.

- Pour tous les enfants provenant d'une autre commune, le certificat de radiation de l'école.

- Attestation d'emploi précisant les horaires de travail des parents.

- Attestation d'assurance responsabilité civile.

Un certificat d'inscription vous sera délivré.

- Vous munir de ce certificat d'inscription et vous rendre auprès des Directeurs :

UNIQUEMENT LE JEUDI 31 AOUT 2006 de 14 h 00 à 17 h 00 :

- Monsieur Bernier pour les écoles primaires Langevin et Calade Saint Roch
Tél. 04 93 65 12 81

- Mademoiselle Zawiarta (ou Monsieur Singery, son remplaçant) pour l'école maternelle Calade Saint Roch
Tél. 04 93 65 05 88

- Madame Gouley pour l'école primaire Moulin Neuf
Tél. 04 93 65 53 23

- Madame Lemancel pour l'école maternelle Moulin Neuf
Tél. 04 93 65 53 24

- Seul, Mr Dugoujon, directeur de l'école maternelle et élémentaire Eugène Olivari, sera à contacter par téléphone au 04 92 38 17 17 pour prendre rendez-vous.



Durant deux mois, une vingtaine d'enfants a travaillé autour d'un projet sculpture, dans le cadre



SERVICE ANIMATION ENFANCE RESTAURATION SCOLAIRE ECOLE ST ROCH

la restauration scolaire, de l'école Saint-Roch.

Cela a débuté en février ; les enfants se sont équipés de masques, marteaux, ainsi que des outils nécessaires pour mener à bien ce projet.

Ils ont travaillé sur des blocs de bétons cellulaires recouverts de pf3. Un travail qui a demandé beaucoup d'attention, d'écoute et d'entre-aide.

C'est dans la bonne humeur, le vendredi 14 avril dernier, que ce projet s'est clôturé par un petit goûter pour les enfants (gâteaux, boissons, bonbons et bonne humeur).

Pour les plus curieux, les sculptures étaient exposées et les enfants présents pour répondre à toutes les questions.

KERMESSE AU CLSH

Quelle ne fut pas la surprise des tout petits quand ils ont découvert le CLSH mercredi 31 mai. Les enfants de primaire du centre avaient organisé une kermesse. Divers stands étaient proposés, tels que jeu du massacre, jeu de quilles, snack, maquillage, tatouage, etc... sans oublier la célèbre « pêche aux cadeaux ». En bon disc jockey, Remi animait

cette journée festive, derrière ses platines et son micro, encourageant les enfants à participer et à gagner de nombreux lots.

Le rire était aussi au rendez-vous, grâce au spectacle des « Bronzées » créé par les plus grands. Ce moment de joie restera gravé dans les mémoires de tous ces enfants.



CENTRE DE LOISIRS DE BIOT : LA SECURITE DANS LES LOCAUX COMMUNAUX

L'équipe pédagogique du CLSH a suivi une formation en matière de sécurité dans les écoles, donnée par les Sapeurs-Pompiers.

Pour ce faire, les animateurs ont revu, avec une grande attention et un intérêt tout particulier, les emplacements des extincteurs et les consignes d'évacuation en cas

d'incendie.

L'adjudant Cail-Rouland, de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Biot, est intervenu au CLSH afin d'exécuter une manœuvre avec des extincteurs. Toute l'équipe s'est mise à l'exercice, vêtue de l'équipement professionnel adéquat.



UN NOUVEL ENVOL POUR «LES CANAILLES A L'ANGLAISE»

Après une année dans la salle polyvalente du Moulin-Neuf, mise à disposition par la mairie de Biot, nous poursuivrons, dès le 13 septembre 2006, avec encore plus d'enthousiasme, les ateliers ludiques d'anglais pour les enfants scolarisés à Biot.

La vocation de l'association est de permettre aux enfants la découverte de la langue anglaise sous forme ludique et l'ouverture, très jeune, sur le monde étranger. Notre but est de leur donner le plaisir de communiquer en anglais, par le théâtre, les histoires et le jeu. Une grande importance sera apportée cette année à l'oral et à la participation active des enfants. Dominique Gully, enseignante depuis

15 ans, en France et aux Etats-Unis, forte d'une expérience réussie auprès de jeunes étudiants, assurera la formation des animateurs en 2006/2007 autour d'une méthode pédagogique choisie qui sera un élément fort de la réussite auprès des enfants.

Cette année, les ateliers seront organisés par tranche d'âge : 4/6 ans (2001-1998, atelier bleu) et 7/11 ans (1999-1994, atelier jaune).

La cotisation annuelle sera de 20€ (payable d'avance) et chaque atelier de 7€ (payables au début de chaque trimestre).

Dès le mercredi 13 septembre, l'association «Les Canailles à l'Anglaise» animera 5 ateliers, par

semaine : Mercredi : 9h atelier jaune (7/11 ans), 10h atelier bleu (4/6 ans), 11h atelier jaune (7/11 ans)

Samedi : 14h atelier jaune (7/11 ans), 15h atelier bleu (4/6 ans).

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dès maintenant, n'hésitez pas à nous demander une fiche d'inscription par

mail en nous écrivant à l'adresse : canaillesalnglaise@yahoo.fr

Pour toute information, écrivez-nous par mail ou appelez : Odile Lacombe au : 04 93 65 59 54 ou Marie Jo Battesti au 04 92 94 03 16



LE PETIT ATELIER

Après une année bien remplie, Gisèle et Paule souhaitent de bonnes vacances à tous les enfants et leur donnent rendez-vous le mercredi 6 Septembre 2006, pour la reprise des activités. Le Petit Atelier propose diverses activités : dessin, peinture, couture, broderie, découpages, collages, perles, pyrogravure, etc... à partir de l'âge de 6 / 7 ans : le mercredi de 14h à 16h30, le samedi de 14h à 16h.

Pour tous renseignements :
Tél : 04 93 65 06 93 / 04 93 65 06 61 / 08 72 15 06 61

L'exposition de leurs travaux se fera le samedi 25 novembre 2006, Salle des Associations, route de Valbonne.

Bonnes vacances et à bientôt.

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

TRANSPORT SCOLAIRE

La délivrance des cartes de transport scolaire se fera à l'accueil de la mairie :

• Du 3 juillet au 27 juillet inclus et à compter du 14 août, aux horaires d'ouverture de la mairie, sauf le vendredi

En outre, des permanences se tiendront en mairie :

• Du lundi 28 août, mardi 29 août, mercredi 30 août, jeudi 31 août et vendredi 1er septembre, de 17 heures à 19 heures.

Il convient de se munir des pièces figurant dans le dossier d'inscription distribué dans les écoles, collèges et lycées.

Pour les écoles primaires et maternelles, la carte individuelle nominative sera remise contre 5€ de frais de dossier (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Pour tout renseignement : contacter Madame Fabienne BRUST au 04.92.91.55.80

NETTOYAGE DE PRINTEMPS : UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Le 3 juin 2006 s'est déroulé le traditionnel nettoyage de printemps.

Cette année, les efforts des participants se sont concentrés, dans un premier temps, sur le vallon des Combes, depuis Biot 3000 jusqu'aux talus du jeu de la Baume, puis le long du chemin de Vallauris où 20 tonnes de déchets ont été ramassés.

C'est avec plaisir que nous avons reçu l'appui d'une équipe de choc,

avec la participation d'un groupe de jeunes aspirants pompiers, qui ont mis toute leur énergie et leur bonne humeur au service de la protection de l'environnement de notre commune.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants pour leur aide et leur investissement et souhaitons être encore plus nombreux l'an prochain pour une collecte que nous espérons toutefois moins importante.



RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le but du concours des maisons fleuries organisé par la municipalité est de sensibiliser les habitants à l'idée qu'un beau village, c'est l'affaire de tous ! Fleurir sa fenêtre, son balcon, le pas de sa porte, c'est égayer son lieu de vie, mieux accueillir ses amis, c'est aussi se rapprocher de la nature, et contribuer à embellir son village.

Lorsque plusieurs voisins s'y mettent, c'est toute la rue qui respire. Ainsi le jury du Concours des Maisons Fleuries 2006 a-t-il particulièrement remarqué la rue de la Vieille Boucherie et la rue des Orfèvres. Peut-être la catégorie Rue sera-t-elle créée pour l'édition 2007.

Les résultats du concours 2006 ont été annoncés lors de l'inauguration de Carte blanche au paysage et les prix ont été remis par

monsieur le Maire :

• 1ER PRIX DE LA CATÉGORIE JARRES, POTS, PARTERRES :

- Alexandra et Salvador Van Luÿk-Martou 10 et 12 chemin de Ronde.

• 1ER PRIX DE LA CATÉGORIE TERRASSES, BALCONS :

- Chantal Fulci, Restaurant Les Terrailleurs 11, route du Chemin Neuf

• 1ER PRIX DE LA CATÉGORIE MURS :

- Sylvie Momiron 2, passage de la Bourgade

• 1ER PRIX DE LA CATÉGORIE FAÇADES :

Nicole Pradelli 3, rue des Tines

• 1ER PRIX D'HONNEUR :

- Irène Ballatore 15, rue de la Poissonnerie



VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

VENEZ DANSER LA SALSA A LA SOIREE BLANCHE DU 22 JUILLET

“ L'association CAPL de Biot (Commerçants, artisans et professions libérales) vous invite à danser la salsa sur les rythmes de musiciens et danseurs cubains qui envahiront les rues du village, le samedi 22 juillet, à partir de

20H. Vous pourrez venir avec votre pique-nique ou goûter la cuisine créole proposée, ce soir là, par Magali Alexandre, présente régulièrement sur le marché du mardi matin. Dans tous les cas, n'oubliez pas de réserver votre repas

ou simplement votre place auprès de la boulangerie du village au 04.93.65.11.02 avant le 15 juillet. Pour participer pleinement à cette soirée sympathique et festive, habillez-vous en blanc ! ”

SAMEDI 12 AOUT : BAL DES SAPEURS POMPIERS

“ Le traditionnel bal annuel des Sapeurs-Pompiers de Biot se déroulera le samedi 12 août à partir de 20h30. Entrée 4 €. Animations

par DJ, boissons et restauration rapide sur place. Renseignements au 04 93 65 17 18.

”

FÊTE DU JUMELAGE & MARCHÉ ITALIEN: 8, 9, 10 SEPTEMBRE

Comme chaque année, nous retrouvons le temps d'un week-end nos amis italiens.

Au programme :

• VENDREDI 8 EN SOIRÉE :

- Projection du film Cinéma Paradisio, jardin Frédéric Mistral ;

• SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 SEPTEMBRE :

- Marché Italien

9h - 18h - Nocturne le samedi 21h

• SAMEDI 9 SEPTEMBRE :

- Accueil des Vernantins

- Rencontre sportive

- Repas dansant à l'école St-Roch en soirée

• DIMANCHE 10 :

- 11h conférence gastronomie

et vins

- 12h déjeuner avec les amis du jumelage à l'école Saint Roch - inscriptions à l'Office de Tourisme.

Tout le week-end, animations musicales dans les rues, théâtre de marionnettes comedia dell'arte et, pour les enfants, atelier de création de marionnettes et de dessin (Association Kaleidoscope)

VIVEZ VOS ASSOCIATIONS A BIOT !

A noter dans vos agenda : cette année encore, ne manquez pas le rendez-vous de convivialité que vous offrent vos associations. Le samedi 16 septembre, elles

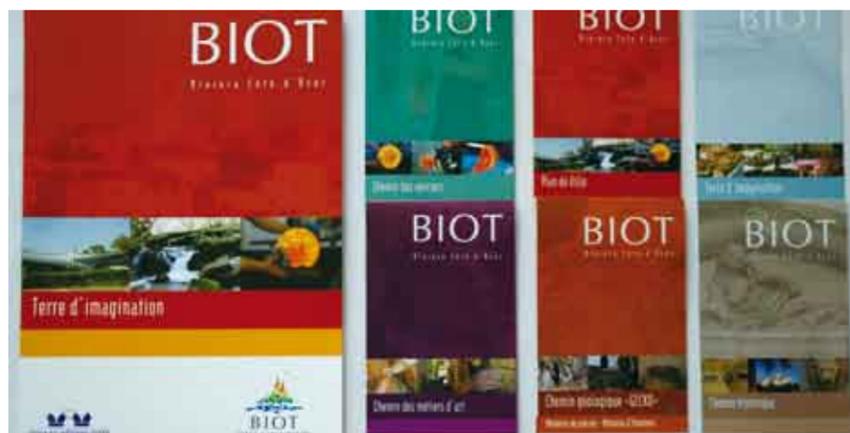
viendront se présenter et échanger avec vous : stands d'information ainsi que de nombreuses animations ponctueront cet après midi.

Nous vous espérons nombreux lors de cet après-midi festif, voué au partage et à la bonne humeur.



ÉCONOMIE TOURISME

UN ETE « SHOW » A L'OFFICE DE TOURISME



• DE NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION À L'OFFICE DE TOURISME.

Dans la continuité de la nouvelle charte graphique de la ville de Biot, l'Office de Tourisme vient d'éditer, en partenariat avec le service Communication, ses nouvelles plaquettes d'informations touristiques.

• DE NOUVEAUX CIRCUITS THÉMATIQUES

Outre le « Chemin des Verriers », vous trouverez les dépliants :

- Chemin des Métiers d'Art

Biot se distingue par la présence d'une grande diversité de talents et de créateurs et se singularise par une activité artistique dense autour des arts du feu et de la terre, de la joaillerie et des arts plastiques. C'est grâce au concours de Camille Pfaff, Natacha Dias Ferreira et Angélique Samsó que vous pouvez découvrir aujourd'hui ce dépliant

- Chemin historique en Français, Anglais, Italien et Allemand

Biot est un village au passé prestigieux, qui a conservé jalou-

sement les traces d'une histoire tourmentée. Cet itinéraire fléché vous emmènera au cœur de Biot reconstruit en 1470.

- Chemin géologique «Gecko»

Ce dépliant vous propose un circuit de découverte dans le village, axé sur la géologie et les ressources du sous-sol. Sont ainsi mises en valeur les relations entre les roches du sous-sol et les diverses exploitations qui en ont été faites par l'homme au cours de l'histoire. Vous pourrez ainsi découvrir les éléments les plus remarquables du village : paysages, cultures, constructions, murs, fours, poteries, monuments, pierres ouvragées, pavages décoratifs.

Ces derniers documents ont été conçus par le Groupe Patrimoine, composé d'une quinzaine de personnes enthousiastes, qui ne comptent pas leur temps pour réfléchir à ce qu'il faut mettre en place pour que les Biotois et les visiteurs puissent tous accéder à ce qui fait la richesse et la diversité de leur territoire.

L'Histoire au Présent : la transmission de l'histoire et de la

connaissance de Biot est au cœur des préoccupations.

Les amateurs d'art et d'histoire peuvent découvrir l'histoire des hommes et des femmes qui ont fait la renommée de Biot.

• DE NOUVEAUX POINTS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

- A l'entrée du village, depuis le 17 juin, des agents vous accueillent et vous guident tout en faisant respecter la zone semi-piétonne.

- A la gare de Biot depuis le 1er juillet, une hôtesse accueille et renseigne les visiteurs sur les richesses touristiques et culturelles de Biot, sur les transports : navettes gratuites..

- Dans le cadre du marché et des manifestations du mardi matin, une hôtesse vous accueillera au four communal, tous les mardis de 10h à 13h, à partir du 11 juillet.

- Et enfin à l'Office de Tourisme, une personne est en renfort de l'équipe. Car outre son service d'accueil et d'information local, l'O.T. vous renseigne sur le département et la France entière.

- A la rencontre des visiteurs : distribution de la documentation dans les parkings, navettes et dans le village.

• **A BIOT OÙ IL FAIT BON VIVRE**
L'objectif de l'Office de Tourisme est de faire de Biot une destination touristique à l'année, en conciliant développement économique et qualité de vie des habitants.

Renseignements et informations : 04 93 65 78 00

Office de Tourisme, 46 rue St Sébastien

Du lundi au vendredi de 10H à 19H
Samedi, Dimanche et jours fériés de 14H30 à 19H

UN ÉTÉ À BIOT

Biot Terre d'Imagination et de Création, mais aussi Terre de Cultures, de Patrimoines, Terre de Vie et d'Accueil ...

• C'est autour de ces différentes valeurs que la commune et ses partenaires ont conjugué leurs efforts pour lancer une grande campagne de communication intitulée : « Un été à Biot ! », présentée officiellement

lors d'une conférence à la presse (Nice-Matin, LMS News, Journal de Proximité, Riviera Radio, Sophianet...), le 19 juin dernier, en présence d'élus, de représentants de la Chambre de Commerces et d'Industries, de commerçants et artisans biotois et de Brigitte Rollier, conservateur adjoint du Muséum d'Histoire Naturelle de Nice (qui a réalisé les textes du document Gecko proposé par l'Office de Tourisme).

Ainsi, commerçants (CAPL : Commerçants Artisans et Professions Libérales), artisans (MAMAB : Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Art Biotois), groupe Patrimoine, services municipaux ou partenaires institutionnels (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis...), l'ensemble des acteurs locaux sous l'impulsion de la municipalité et du maire François-Xavier Boucand, ont travaillé de concert pour mettre en lumière le patrimoine exceptionnel de Biot, la qualité de l'accueil et

des services proposés (parkings et navettes gratuits l'été, documents d'information touristique, animations...) pour accueillir les visiteurs.

BIOT TERRE D'IMAGINATION ET DE CRÉATION, MAIS AUSSI TERRE DE CULTURES, DE PATRIMOINES, TERRE DE VIE ET D'ACCUEIL...

• «Un été à Biot : Ville des métiers d'art» : c'est avec ce slogan que la campagne de communication invite le public à visiter le village. Cette campagne comprend un affichage abri-bus sur le département, un partenariat avec Riviera Radio pour informer les touristes anglophones et germanophones, une plaquette de présentation des commerces biotois et des atouts du village, éditée en 50 000 exemplaires et diffusée dans les hôtels et campings de la Côte d'Azur.

• Une qualité d'accueil et des services pour mieux découvrir le village

Un village vivant toute l'année vous accueille : c'est ce qui distingue Biot de nombreux sites touristiques. Les commerçants et artisans biotois, réunis au sein d'une opération Fisac, ont su préserver leur âme et leur authenticité. Afin de faciliter l'accès



Le visuel de la campagne de promotion estivale

au village, des parkings gratuits et des navettes gratuites sont à la disposition du public.

Pour apprécier les multiples visages du village, l'Office de tourisme propose une documentation riche et variée des circuits thématiques pour vous guider : « Chemin historique, Chemin des Métiers d'Arts, Chemin des Verriers, Hébergement et restauration, Plan... », Chemin Géologique « Gecko ».



RENCONTRE AVEC UN COLLECTIONNEUR D'ART. ANDRÉ BROTHIER OUVRE EXCEPTIONNELLEMENT SA GALERIE DES ARCADES LE MARDI MATIN



Une découverte privilégiée de la galerie des Arcades de Biot, guidée par son fondateur André Brothier, vous est proposée cet été 2006, chaque mardi matin, en collaboration avec la ville de Biot.

Le café-galerie des Arcades fut, pendant un demi-siècle, le repaire de nombreux artistes souvent désargentés, installés à Biot ou seulement de passage. La remarquable collection d'André Brothier est la trace de ces années

mythiques, où les Biotois croisaient, sur la place des Arcades, des personnalités hors du commun qui faisaient l'art du moment.

André Brothier leur ouvrait grand sa maison. Il les a logés, nourris, exposés. Il les a écoutés, soutenus, admirés. Il a cette compréhension de la démarche de l'artiste « qui cherche à sortir quelque chose de sa tête, de son cœur, de son corps, qui a besoin d'avoir en face de lui quelqu'un de réceptif et sincère. S'interroger toujours, n'être sûr de rien, aller au fond de soi, au bout de l'intérieur de soi, douloureusement, aller au-delà, en dehors de tout, ne voulant être nulle part... Refuser cette recherche, choisir la facilité, s'intégrer à la société, gagner de l'argent, c'est la dure tentation à laquelle nombre d'entre eux cèdent tôt ou tard ». Les artistes ont trouvé chez André Brothier un lieu où poser leurs tourments.

De sa première exposition « pour aider les copains » en 1953, un an après son arrivée à Biot, à l'exposition des artistes de la Ruche* en 1958-1960 pour laquelle il a ramené les œuvres de Paris en 2CV, André Brothier a vécu et contribué quotidiennement à cette

effervescence artistique des années cinquante sur la Côte d'Azur.

Toujours passionné, il a continué à parier sur de jeunes artistes, dont certains sont biotois. Sa collection retrace ces années (Brihat, Villers, Chauvet, Lino et Heidi Melano, Dauphin, Novaro, Bocchi, Tarabella, Hans Hedberg, Van Lith, Pelletier, Coville, Paco Sagasta, Kolb, Leonard Leoni, Kijno, César, Folon, Rebeyrolles, Mansouroff, Vasarely, ...).

L'ouverture exceptionnelle de sa galerie est une occasion rare d'approcher l'univers particulier de ce grand amateur d'art.

Visite le mardi matin à 11h sur réservation auprès de l'Office de Tourisme. Tél : 04.93.65.78.00

**La Ruche est un foyer artistique et culturel de renommée mondiale improvisé à Montparnasse dans l'un des pavillons de l'exposition universelle de 1900. Haut lieu de l'art dès le début du XXème siècle, la Ruche accueillit Léger, Chagall, Modigliani, Cendrars, Soutine, Jacobs et beaucoup d'autres moins connus, et continue aujourd'hui à recevoir des artistes.*



SPORT

VIS TA MINE : LE BILAN DE LA SAISON

« C'est avec un grand succès que Vis Ta Mine termine sa saison. Plus de soixante dix pratiquants se sont répartis entre l'école du Moulin-Neuf, la salle du CCAS pour les cours de gym d'entretien et au parc de Vaugrenier pour la marche active. Tous ont suivi avec assiduité les cours délivrés par Solange et Guénaelle et ont amélioré leur condition physique dans un climat amical et joyeux.

Le dimanche 11 juin, l'association fêtera la fin d'année au Parc de la Moulière, avec un parcours accrobranche et autour d'une paëlla géante rassemblant ainsi

petits et grands.

Les projets pour la saison future seront de créer une deuxième séance de marche active et une sortie mensuelle en petite randonnée. Un deuxième créneau de gym matinale tout public ainsi qu'un cours « funky kids * » sont à l'étude en fonction des possibilités du prêt de salles.

Les cours en salle se terminent le 30 juin et la marche active (lundi, jeudi 19h-20h mercredi 15h-16h) le 28 juillet 2006.

Nous reprendrons, le lundi 11 septembre 2006, salle du Moulin Neuf à 18h30.

Ainsi Vis Ta Mine sera la gym de tous, de 7 à 77 ans. Si vous désirez nous rejoindre la prochaine saison, contactez-nous pour les conditions et les horaires au 04 93 74 02 05 ou vis-ta-mine@hotmail.fr

** la danse est une activité très ludique alliant plaisir et travail. Elle permet aux enfants de s'initier aux styles de danses actuelles (hip hop, jazz,) de s'exprimer avec son corps, découvrir les rythmes, de créer des pas de danse sur la musique qu'ils écoutent. Elle permet également de pratiquer une activité physique, luttant ainsi contre la sédentarité de plus en plus fréquente des jeunes.*



LE DOJO MUNICIPAL

Le dojo municipal situé route des Dolines, rond Point de l'Eganaude, accueille chaque année quatre associations d'Arts Martiaux, enseignant les disciplines suivantes : Aïkido, Judo, Taekwondo, Viet Vo Dao. Des rencontres, des stages et des tournois sont régulièrement organisés toute l'année. Ces associations remportent chaque année les plus hauts titres, tant au niveau national, départemental, que régional.

Depuis trois ans, pour le confort des sportifs, le service des sports procède au renouvellement d'une vingtaine de tatamis par an.

Des travaux ont été effectués en 2005/2006 :

- Plomberie, réparation d'une fuite par le toit, changements de robinets d'eau, réfection du carrelage des douches et des toilettes, suite à l'infiltration.
- L'étage du dojo a été entièrement nettoyé en avril pour accueillir une association biotoise : le Vélo Sprint Biotois, qui entreposera du matériel.
- La surface des tatamis est régulièrement nettoyée et désinfectée à « fond » une fois dans l'année scolaire.
- Un nouveau système d'alarme

a été mis en place. Chaque association dispose à présent de son code personnel pour pénétrer dans le dojo.

D'autres investissements pluriannuels pour améliorer le bâtiment sont envisagés pour les années suivantes : changement des protections murales, peinture de la salle et de l'entrée principale, réfection du sol...

Tous ces aménagements sont effectués pour le bien-être de nos jeunes Biotois et des plus grands, qui le méritent bien. Nous avons des champions dans toutes les différentes activités proposées...

LE TENNIS DANS NOS ECOLES BIOTOISES

Nos écoles biotoises fréquentent le Tennis-Club municipal de Biot, à partir de la maternelle 2ème année jusqu'au CE2. Des cycles de 8 séances sont proposés pour chaque classe qui souhaite participer à l'enseignement des bases de cette discipline.

Messieurs Marty, directeur de l'école primaire Saint-Roch et Louis Aujoulat, directeur administratif du club sont les pionniers depuis 1989 de cette belle collaboration.

L'éducateur Philippe Deconinck les a rejoints en 2000, puis est arrivé Dominique Celentano en 2004.

Le tennis est avant tout un sport d'équipe et contribue au savoir partager et échanger des balles avec leur opposant et à se familiariser avec la balle.

Les bases, pour les enfants de maternelle, concernent l'apprentissage, avec la manipulation des balles et des cross. Ils doivent passer la balle à leur adversaire avec la cross, puis l'envoyer vers l'adversaire, de manière pas trop forte et enfin bien la centrer. Ce n'est pas évident pour tous les petits...

Ensuite, les enfants utilisent une raquette avec une balle en mousse. Ils ont appris à tenir la raquette comme les champions et à se positionner pour attendre la balle de leur adversaire, afin de la renvoyer par-dessus le filet. Quand le cours est terminé, le club offre une boisson aux enfants, servie par Patricia Marty, la secrétaire du club toujours très présente et très souriante. En fin de cycle, les enfants des

3 écoles ont été invités à la fête du tennis, le jeudi 15 juin et le vendredi 16 juin, pour quelques échanges avec les autres écoles et enfin déguster un savoureux goûter.

Cette activité permet aux enfants de découvrir le tennis. Et s'ils ont accroché, ils pourront s'inscrire pour les cours des mercredis, à la rentrée prochaine, auprès du club.

Un grand merci à tous les éducateurs et à Patricia, pour leur dévouement, leur écoute et l'accueil chaleureux qu'ils exercent, même auprès des mamans,....

BIOT ATHLETIQUE CLUB ET 1 ET 2 ET 3

La saison estivale est partie sous les chapeaux de roues pour le BIOT AC : un grand bravo à Yann Giannoni et Serge Claudin qui, pour la troisième fois en 2 mois, viennent d'offrir un 3ème doublé historique au Club, sur des épreuves de renom de la région : les Boucles de Cagnes, la Ronde des Collines Niçoises et enfin l'ascension du Mont Chauve et d'autres podiums indiqués sur Nice Matin.

Pour couronner le tout, notre inusable et fidèle Biotois Pascal Camus s'offre, devant tous les favoris de la région, une victoire à Belvédère, puis 2ème et 4ème respectivement à Mouans-Sartoux et Vallauris.

Ces excellentes performances s'inscrivent parfaitement dans la progression des athlètes du BIOT AC, qui viennent, début mai, de

terminer 2èmes aux Interclubs Promotion, avec de grands espoirs de performances pour la saison sur piste qui vient de démarrer (prochain article).

Merci à tous ceux qui ont

contribué à cette réussite et qui se reconnaîtront dans la lecture de cet article.

Et à bientôt à notre course « La Foulée Biotoise » de dimanche 20 août.



BIOT AC - 1er - 2ème en individuel et 1er par équipe à la course du Mont Chauve

DOJO BIOTOIS



« C'est la ville des Angles, près d'Avignon, qui accueillait le dernier tour du grand prix minimes de judo.

Trois podiums ont récompensé les

Biotois : l'or pour Mickaël Marianelli en moins de 50 kg, l'argent pour Vincent Vallée en moins de 46 Kg, le bronze pour Baptiste Auricoste en moins de 34 kg.

Il faut également féliciter Cédric Thomas, Antoine Gianna, Mickaël Borgogno et Gilles Sentou, tous les 7 sélectionnés pour le Master de Monaco le 11 juin.

Les benjamins combattaient à Cannes pour le critérium régional et obtenaient 2 places de cinquième pour Nicolas Vella et Paul Meyer Raschner.

Ce dernier week-end, une équipe composée de 18 jeunes (débutants, poussins, benjamins et minimes) était invitée au tournoi de Beaulieu. L'équipe se classait 2ème sur 10.

Bravo pour tous ces résultats.

BIOT ATHLETIQUE CLUB FITNESS : UNE SAISON PROMETTEUSE

« Une saison qui se veut prometteuse, avec nos petites benjamins, qui se sont lancées dans les compétitions.

Félicitations à Sandra Fougner qui, pour sa 1ère année de compétition, a fini 3ème au championnat régional d'Aérobic à Hyères et s'est brillamment qualifiée pour la ½ finale des championnats de France à Publier près d'Evian.

Avec une 11ème place en ½ finale, Sandra ne vivra pas cette année les championnats de France, mais ce n'est que partie remise pour la prochaine saison !.

Un grand bravo à notre trio fédéral composé de Mélissa Martel, Ludivine Prybyla et Camille Raffourt qui, après avoir terminé 1ère au championnat régional, 4ème aux ½ finale sud, obtient la 4ème place en finale des championnats de France à Clermont Ferrand, les 5-6 et 7 Mai 2006.

Isabelle Aubert, entraîneur du club, se voit ravie des résultats de nos jeunes Biotoises, qui ne cessent de progresser.

Un avenir pour l'aérobic sportif, encore mal connu du public et pourtant gymnastique du futur, comme dirait le champion du

monde Grégory Alcan.

Un enchaînement d'1'30 à 1'45 avec 10 à 12 éléments de différentes familles, à savoir force dynamique, force statique, sauts et souplesse, tout cela avec un côté artistique, dans le but de plaire au jury, l'aérobic n'est pas de la danse, c'est un sport qui fait appel à des qualités athlétiques et qui tient à devenir discipline olympique.

Pour la prochaine saison, nous allons aussi nous lancer dans les compétitions de step : pour cela, il faut être âgé de + de 16 ans, avoir de la coordination, de l'endurance et, avant tout, avoir envie de s'éclater !!! (équipe de 6 à 8 personnes) ; alors si ça vous tente, prenez contact avec nos dirigeants : biot-aero@hotmail.com



STAGES DE TANGO ARGENTIN ET DE DANSE INDIENNE

“ L'association Danse et Mouvement vous propose une initiation au tango argentin le samedi 1er juillet 2006, ainsi qu'une initiation à la danse indienne le samedi 8 juillet 2006.
- Horaires : 10h00-12h00
- Tarif : 25 euros
- Lieu : Bastide des Mimosas 826 chemin de la Chèvre d'Or 06410 Biot

Contact : Sylvie Salmon - 06 86 52 34 36
ssalmon@tele2.fr ”

TIR CLUB D'ANTIBES : ENCORE UNE DISTINCTION



Mines, dans le Nord Est et encore bravo. ”

“ Après Clément Mège, Mandy Mège et Laura Pavan, c'est au tour d'Anthony Ségur de se distinguer. Tout d'abord en carabine 10 mètres : champion régional, en carabine 10 mètres 3 positions : champion régional, arbalète field 10 mètres : 4ème.

Bonne chance pour les championnats de France qui se dérouleront à Volmerange les

QUINZAINES TRES SPORTIVE A LA BAB

“ • LE 27 MAI : GRAND PRIX DES VERRIERS

Mis à notre disposition par la Municipalité, le stade de la Fontanette a accueilli 84 triplètes représentant 22 clubs du département.

Disputées avec acharnement, sous un chaud soleil, les parties se sont soldées par la victoire de Messieurs Soler, Selle et Rovera de l'AS Falicon.

Une équipe de Biot composée de Messieurs Giglio, Nicolai et Sabatier s'est inclinée avec les honneurs en quart de finale.

Lors de l'apéritif d'honneur, le président Henri Calleri accueillit chaleureusement les personnalités présentes : Monsieur Boucand, maire de Biot, Monsieur Corboli, adjoint, Monsieur Anastile, président de l'Amicale des Donneurs de Sang, Monsieur Muscat, président du CDAM.

Il remercia la municipalité pour son concours, les membres de la BAB pour le travail accompli, les verriers (Messieurs Farinelli, Guyot, Pierini, Saba Marcel et Didier, Saba Daniel et Christophe, la verrerie de Biot, la verrerie Luzoro) pour la qualité des prix offerts. Monsieur Boucand et Monsieur Corboli soulignèrent, à leur tour, la part importante prise par la BAB dans l'animation sportive et conviviale du village.

Bref, une belle journée et les participants se sont séparés en se disant à l'an prochain.

• LE 10 : CHALLENGE RAYMOND PEYNET

Annoncé par Monsieur Anastile lors du Grand Prix des Verriers, ce challenge, patronné par l'Amicale des Donneurs de Sang, a connu un brillant succès.

En présence de Monsieur Boucand et de son épouse, de Madame Enselme, Messieurs Pinier et Corboli, adjoints, de Madame Veniat et Monsieur Fortune, conseillers municipaux, de Madame Allione, présidente de France Adot 06, Monsieur Anastile procéda à la remise des prix.

Après avoir remis à Monsieur

Metaiche le diplôme d'honneur et la médaille des donateurs de sang, il rappela le record de dons des Alpes-Maritimes toujours détenu par Monsieur Operto, maire honoraire de Biot.

Générosité et sport faisant bon ménage, il félicita l'équipe vainqueur du tournoi, Messieurs Metaiche, Dermit, Latty Ch., qui a battu en finale l'équipe Marie-France, Blanc, Cassella.

Le concours B fut remporté par Messieurs B.Hercouet, Th.Cassella et Garino battant R.Reverdito, Djamel et A.Rodriguez.



ÉTAT CIVIL

VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE D'ENFANT MINEUR FRANÇAIS

LIEU D'OBTENTION :

- Mairie du lieu de domicile

QUI PEUT FAIRE LA DÉMARCHE ?

- La personne qui détient l'autorité parentale (père, mère ou tuteur), la présence de l'enfant mineur n'est pas obligatoire

PIECES A FOURNIR :

- Présentation d'une pièce d'identité du demandeur, pièce d'identité en

cours de validité du mineur, justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF...)

- Justificatif de l'exercice de l'autorité parentale :

- pour les parents mariés : livret de famille à jour

- pour les parents divorcés ou séparés : jugement de divorce ou décision de justice + livret de famille à jour

- pour les parents non mariés :

acte de naissance de l'enfant avec mention de reconnaissance ou décision de justice

- Se présenter avec les originaux et les photocopies des documents demandés

DÉLAI D'OBTENTION :

- 2 jours ouvrables. Après signature par le maire, l'autorisation sera remise en main propre à la personne qui détient l'autorité parentale

LÉGALISATION DE SIGNATURE

LIEU D'OBTENTION :

- Mairie du lieu de domicile

QUI PEUT FAIRE LA DÉMARCHE ?

- L'intéressé uniquement.

PIECES A FOURNIR :

- Pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, permis de conduire)

- Justificatif de domicile récent.

DÉLAI D'OBTENTION :

- Immédiat
- Les demandes de légalisation de signature présentées par les gérants des sociétés sont traitées par les chambres de commerce et d'industrie et par les notaires

CERTIFICATION CONFORME DES DOCUMENTS

Depuis une circulaire du 1er Octobre 2001, la certification conforme n'est plus délivrée, sauf si celle-ci est exigée par une

administration étrangère. Vous devez fournir la demande de l'organisme demandeur

DÉLAI D'OBTENTION :

- Immédiat

CERTIFICAT DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RESIDENCE

LIEU D'OBTENTION :

- Mairie du lieu de domicile

QUI PEUT FAIRE LA DÉMARCHE ?

- L'intéressé de nationalité française résidant à Biot

PIECES A FOURNIR :

- Pièce d'identité en cours de validité

- Livret de famille si présence d'enfant

- Adresser un courrier à Monsieur le Maire en précisant son adresse sur

la commune, l'adresse complète de destination, le nombre de personnes, la date de départ, la durée du séjour

DÉLAI D'OBTENTION :

- 2 jours ouvrables. Après signature du certificat par le maire, il vous sera remis en main propre

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

LIEU D'OBTENTION :

- Tribunal d'Instance de votre

domicile
Pour toute information, s'adresser au Tribunal d'Instance d'Antibes,

Place Amiral Barnaud
Tél. 04 92 90 49 80

CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANCAISE (CNF)

LIEU D'OBTENTION :

- Tribunal d'Instance de votre

domicile
Pour toute information, s'adresser au Tribunal d'Instance de Cannes

19 Boulevard Carnot Service des Nationalités
Tél. 04 92 99 64 72

CERTIFICAT DE VIE : EXIGÉ PAR UNE AUTORITÉ ÉTRANGÈRE

Délivré pour la perception de votre pension

■ LIEU D'OBTENTION :

- Mairie du lieu de domicile

■ PIÈCES À FOURNIR :

- Le formulaire dûment rempli (s'il existe)
- Le titre de pension
- Une pièce d'identité

■ QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE ?

- L'intéressé qui doit se présenter personnellement
- Si vous ne pouvez vous déplacer, il peut être établi par un tiers sous certaines conditions. Votre mandataire doit se présenter avec :
- le formulaire dûment rempli,
 - le titre de pension,
 - le certificat du médecin ou un bulletin de présence à l'hôpital daté

du jour,
- votre livret de famille ou votre pièce d'identité ou un extrait d'acte de naissance,
- sa pièce d'identité ou son livret de famille ou un extrait d'acte de naissance

■ DÉLAI D'OBTENTION :

- 2 jours ouvrables

CERTIFICAT D'HEREDITE

■ LIEU D'OBTENTION :

- Mairie de la commune du dernier domicile du défunt ou d'un des héritiers

■ QUI PEUT FAIRE LA DÉMARCHÉ ?

- Un des héritiers directs de la personne décédée

■ CONDITIONS D'OBTENTION :

- Le défunt était de nationalité française,
- Aucune succession ouverte devant notaire et aucun bien immobilier dans la succession,
- Aucun acte notarié (testament, donation, contrat de mariage) n'a été établi,
- Les héritiers sont en ligne directe (ascendants ou descendants),

- Les héritiers ont la capacité juridique,
- La somme à recouvrer n'excède pas 5 335,75 euros

■ PIÈCES À FOURNIR :

- Acte de décès,
- CNI du défunt ou justificatif de nationalité française,
- Acte de naissance du défunt avec toutes les mentions marginales (extrait délivrable à tout requérant),
- Le ou les livrets de famille du défunt,
- Justificatif de domicile de l'héritier (si défunt non domicilié à Biot),
- Pièce d'identité du requérant,
- Livret de famille des parents du défunt,
- Demande de certificat d'hérédité

complétée et signée

■ DÉLAI D'OBTENTION :

- 2 jours ouvrables. Après signature du certificat par le maire, il vous sera remis en main propre.

■ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

- Le demandeur se portant fort, garant de tous les ayant-droit, doit faire la répartition des sommes revenant à chacun d'eux. Il engage sa responsabilité personnelle.
- Si vous ne remplissez pas les conditions exigées, vous devez vous adresser :
- soit au Tribunal d'Instance, Place Amiral Barnaud à Antibes,
 - soit auprès d'un notaire,
 - soit au Consulat du pays d'origine du défunt.

ATTESTATION DE VIE COMMUNE

■ LIEU D'OBTENTION :

- Mairie du lieu de domicile

■ QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE ?

- Les célibataires vivant en union

libre

■ PIÈCES À FOURNIR :

- Une déclaration sur l'honneur qui engage la responsabilité des déclarants et le maire légalise la signature du ou des demandeurs.

Se présenter muni d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile récent

■ DÉLAI D'OBTENTION :

- Immédiat

CARNET			
NAISSANCES Andréa Delaup 30 mars 2006 Inès Barioulet 24 avril 2006 Mathis Daumas 29 avril 2006	Valentin Moignoux 4 mai 2006 Chanel Covre 13 mai 2006 Théodor Jönsson-Leclerc 17 mai 2006 Mathieu Wyss 29 mai 2006 Cassandra Barthe 29 mai 2006	Loucas Dumas 31 mai 2006 Augustin Picciocchi 1er juin 2006 MARIAGES Sylvie Jeannot & Frédéric Armando 27 mai 2006 Alexandra Mihailescu & Razvan-Sorin Cornea 3 juin 2006	Virginie Ducroux & Elie Pellegrino 3 juin 2006 Corinne Haja & Lionel Thevin 3 juin 2006 Sabrina Drouet & Olivier Bocquet 9 juin 2006 Camille Beauchene & Thomas Guillaume 16 juin 2006

MENUS DU CLSH ENFANTS JUILLET/AOÛT 2006



■ DU 17/07/2006 AU 21/07/2006

LUNDI tarte au fromage escalope pané tomate provençale choux romanesco fruit/yaourt pain/fromage	MARDI couscous boule bœuf/merguez saint môret nature fruit compote/biscuit	MERCREDI concombres poulet rôti frites tartare aux noix compote banane/yaourt	JEUDI tomates/mozzarella steak haché courgettes gaufre fruit/fromage blanc	VENDREDI salade complète filet de poisson+thon pâtes+tomates+olives +basilic fruit pain/chocolat
---	--	--	--	---

■ DU 24/07/2006 AU 28/07/2006

LUNDI salade verte omelette au fromage ratatouille tarte aux fruits pain/confiture et jus	MARDI pizza brochette de poisson carottes cantadour pastèque yaourt/céréales	MERCREDI poireaux vinaigrette spaguettis bolognaise emmental râpé salade de fruits frais compote/biscuit	JEUDI salade de riz rôti de porc haricots beurre petit suisse fruit fruit/fromage blanc	VENDREDI menu à thème salade Amazone risotto au poulet ananas noix coco rapé fruit/fromage blanc
---	---	--	--	--

■ DU 31/07/2006 AU 04/08/2006

LUNDI salade complète œuf+blé+thon+olives tomates+basilic yaourt fruit pain/fromage	MARDI taboulé nuggets de poulet haricots verts pastèque pain/chocolat	MERCREDI pizza fromage rôti de porc courgettes banane yaourt/biscuit	JEUDI salade verte lasagne bolognaise compote fruit/petits suisse	VENDREDI tomates/fêta pavé de saumon riz glace pain/chocolat/lait choc
--	---	--	--	--

■ DU 07/08/2006 AU 11/08/2006

LUNDI melon quenelle de veau petits pois/carottes petits suisse pain/pâte à tartiner	MARDI salade verte rosbif purée salade de fruits fruit/fromage blanc	MERCREDI carottes râpées escalope de dinde gratin aubergines/tomates tarte aux fruits pain/fromage	JEUDI salade composée poisson+surimi+pâtes +tomates+olives+basilic bombel fruit brioche+lait chocolaté	VENDREDI menu à thème salade paysanne moussaka figues pain/confiture+jus de fruits
--	--	--	---	--

■ DU 14/08/2006 AU 18/08/2006

LUNDI salade verte paëlla au poisson camembert compote fruit+ grissy crem	MARDI Férié	MERCREDI tomates/maïs brochette de poisson pané épinards à la béchamel banane fruit/yaourt	JEUDI betteraves/persil gigot d'agneau flageolets yaourt aromatisé fruit pain/fromage	VENDREDI tomates antioise steak haché charlotte aux fruits
---	-----------------------	--	--	--

■ DU 21/08/2006 AU 25/08/2006

LUNDI salade péruvienne omelette ratatouille cantal fruit beignet aux pommes	MARDI salade verte hachis parmentier emmental fruit pain/babybel	MERCREDI menu à thème salade crevettes soja porc au caramel ananas lychee mangue nougat fruit/petits suisse	JEUDI tout le centre pique nique	VENDREDI tout le centre pique nique
---	--	--	---	--

INFOS PRATIQUES

NOUVEAU

Le Jardin des Gourmets « fruits et légumes » : après notre reprise du commerce en octobre dernier, nous avons passé l'hiver à de menus travaux, afin d'offrir à notre clientèle de nouveaux services et un nouveau visage à notre commerce avec l'épicerie fine : produits régionaux et artisanaux,

diversité d'huile d'olive (AOC, aux herbes, aux truffes), idées cadeaux, grand choix d'épices.

Heures d'ouverture : tous les jours sauf lundi AM et dimanche AM. De 7h à 12h30 et de 15h30 et de 19h30. Tél/Fax : 04 93 65 07 45. Portable : 06 71 74 45 25.



PETITES ANNONCES

• Jeune femme, éducatrice de chiens guides d'aveugles, recherche un logement avec séjour et une chambre sur Biot (recherche urgente, prise de poste). 06 14 88 01 46.

• Urgent cherche baby-sitter expérimentée pour garder bébé 22 mois 2 ou 3 soirs par mois (semaine ou week-end) domaine des Aspres. 06 60 91 99 54.

• Cherche cours de soutien pour enfants de 6° et 5° (math et français), quartier de la vallée, pour juillet et août.

Tél : 06 85 43 42 24 et 04 92 94 05 51.

• Recherche personne de toute confiance pour garde d'enfant et/ou ménage et repassage le mercredi et le jeudi de 13h30 à 19h30 à compter de septembre 2006, Domaine Green Side, 06 85 01 04 05.

• Cherche personne pour suivi de devoirs et conduites sur Biot pour 2 enfants 12 et 15 ans le mercredi à partir de la rentrée 2006. 06 09 28 54 76.

• Cherche personne de confiance, urgent, pour récupérer 2 enfants à l'école plus ménage (17h / semaine), dès le mois de septembre, véhicule obligatoire
Tél : 06 14 33 51 76

DIVERS

• Vends lit bébé miel + matelas + contour 100 €, commode 6 tiroirs 60 €, parc 40 €, vêtements bébé 1er âge - table 160 extensible 270 + 6 chaises pailées 250 €, tête de lit 160 + tour en lin (neuf) 150 € - table basse 20 €, meuble

angle TV 20 €, console 2 tiroirs 300 €. 06 29 74 61 43.

• A vendre auvent de caravane 4 places état neuf 300 €. 06 21 87 76 44.

• Vends piano électronique « Orla digital piano » avec support. Idéal débutant. Prix 600 € à débattre. 04 93 65 56 85.

• Donne remblai propre à Biot, contactez le 06 18 91 78 79.

• Biot, cherche terre. Tél H.R 04 92 94 05 42.

• Vends pneus taille ancienne

145SR14 pour voiture années 70 neufs sur jante, 15 Euros pièce, tringle à rideaux bois 2,6m toute équipée 6 Euros, antenne, caravane 20 Euros, bibliothèque-bureau bois massif, couettes pour lits 90X190, panière à linge rotin, tout tbe. 06 81 44 68 72.

• Vends chambre d'enfant bleu (garçon) lit + matelas + chevet + commode 4 tiroirs + bureau 150 €. 04 97 23 91 81 le soir.

• Vends armoire 2 portes miroir couleur merisier valeur 500 € vendu 300 € - buffet 3 portes 3 tiroirs interior's

pin massif valeur 890 € vendu 500 €. Photos par mail : pilotes06@hotmail.com 06 20 02 12 97.

• Vends clic clac 200 € + housse supplémentaire. 04 93 65 18 85.

• Cherche local à acheter dans le vieux village de Biot pour atelier. 04 93 65 02 33.

• Location à l'année Maison individuelle de caractère Exposition SUD (vue Mer et Colline) T4 + 2 GRANDES TERRASSES + SOLARIUM BUANDERIE. Prix : 1 400 €. Tél.06 07 13 53 03

CULTE RELIGIEUX PAROISSE A BIOT

EUCHARISTIES

• **LE MERCREDI** 12h15 à Ste Marie Madeleine à Biot

• **LES DIMANCHES** Le dimanche à 18h30 (au lieu de 18h) à Ste Marie-Madeleine à Biot (sauf le 20 août : fête de St Julien, messe à 11h30)

Attention ! Pas d'eucharistie le dimanche matin à St-Paul des

nations à Sophia-Antipolis et risque de changements certains jours de fêtes.

Lundi 21 Août : Fête de Saint-Julien à Biot

9h00 : Départ de la procession (devant l'église)

10h00 : Eucharistie à la chapelle St Julien, suivie d'un pique nique partagé

LES ACCUEILS

• **LE MERCREDI** 15h à 19h à Biot, 04 93 65 00 85

• **LES FÊTES** Dimanche 20 Août : Fête de Saint-Julien à Biot 11h30 : Eucharistie à Sainte-Marie Madeleine

• **EXPOSITION D'ART SACRE «VIVRE»** d'Anne Laure Lavagna dans l'église de Biot (juillet - août 2006). www.ndsagesse.com Tél : 04 93 65 77 01 & 04 93 65 77

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ **STANDARD**
04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

Logement emploi

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

Mission locale

04 92 91 59 76

Avie

04 92 91 59 77

Assistante sociale

04 92 91 59 79

Petite Enfance

04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION

04 92 91 55 95
04 92 91 55 74
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication

infos@biot.fr

Espace des Arts

04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30

Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

Service Jeunesse

04 93 33 86 27
jeunesse@biot.fr

Inscriptions activités

04 92 91 55 80
ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand

04 93 65 57 99

Bibliothèque Saint Exupéry

04 93 65 24 54
bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia

04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

FINANCES

04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

PÔLE POPULATION ET VIE LOCALE

04 92 91 55 76
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme

04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC

04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84
04 92 91 55 85
04 92 91 55 86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT

04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Technique

04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

Urbanisme

04 93 65 12 21
urbanisme@biot.fr

PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE

04 92 91 52 10
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires

04 92 91 52 17

Service des Sports

04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines

04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

ÉCOLES ET COLLÈGES

Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint Roch

Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf

Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin

04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude

04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint-Phalle

04 92 91 51 30

SAPEURS POMPIERS

04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

GENDARMERIE

04 93 65 22 40

LA POSTE

04 93 65 11 49

AGENDA



■ VENDREDI 14 JUILLET

- Cérémonie du 14 Juillet à 11 h30
- Bal à 21h30, place de Gaulle

■ LUNDI 17 JUILLET

- Animation à l'espace multimédia, de 10h à 12h et de 14h à 16h

■ JEUDI 20 JUILLET

- Permanence de l'architecte conseil aux services techniques, sur rdv, de 9h30 à 12h
- « Ray » à 21h, cinéma, au théâtre de verdure

■ VENDREDI 21 JUILLET

- Vernissage « noir et blanc », organisé par la MAMAB, à 18h30, à l'office de tourisme

■ SAMEDI 22 JUILLET

- Fête des commerçants : soirée blanche, repas et musique cubaine

■ MARDI 8 AOÛT

- Permanence de la société crématiste, en mairie de Biot, de 15h à 17h

■ SAMEDI 12 AOÛT

- Bal des Sapeurs-Pompier de

Biot, à 21 h, à la caserne chemin des Combes

■ JEUDI 17 AOÛT

- Permanence de l'opération façades aux services techniques, sur rdv, de 10h à 12

■ DU 18 AU 21 AOÛT

- Fête de la Saint-Julien

■ SAMEDI 19 AOÛT

- Grand prix des verriers organisé par le Vélo Sprint Biotois

■ LUNDI 21 AOÛT

- Fête de Saint-Julien :

- 9h00, départ de la procession (devant l'église)

- 10h00 eucharistie à la chapelle Saint-Julien, suivie d'un pique-nique partagé

■ JEUDI 24 AOÛT

- Cérémonie : commémoration de la Libération de Biot à 18h30

■ LUNDI 28 AOÛT

- Animation à l'espace multimédia, de 10h à 12h et de 14h à 16h



BLOC-NOTES

Samedi 16 août au 3 septembre Fermeture des bibliothèques

Jusqu'au 31 août Jean-Pierre Orsoni, sculptures
Exposition présentée par la MAMAB, à l'office de tourisme

Jusqu'au 3 septembre Exposition de Martine Polisset, au Musée de Biot

Jusqu'au 12 septembre Exposition des mosaïques « d'Heïdi Mélando » dans les rues du village, organisée par Passe Muraille

Tous les lundis De 14h à 17h, permanence du conciliateur, en mairie, sur rendez-vous

Tous les mardis De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village

Tous les mercredis De 13h30 à 16h, permanence de la Sécurité Sociale, en mairie

Tous les jeudis A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme

La ville de BIOT et la MAMAB présentent

EXPOSITION

JEAN-PIERRE ORSONI SCULPTURES

Du 07 Juillet au 31 Août 2006
Maison du Tourisme - BIOT

Ouvert tous les jours
Rens : 04 93 65 78 00

